N°21 - vendredi 04 juillet 2014 300F

Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales.

Vous informer, sans rien cacher.

MIRAGE VOYAGES
ANSE VATA - 55 PROMENADE ROGER LAROQUE
Tél. 27 41 31 - www.mirage.nc
VOTRE VOYAGE, NOTRE METIER.

› OCEANIA 21

En attendant du concret...

À l'occasion du deuxième sommet océanien du développement durable, seize Etats et Territoires du Pacifique se sont retrouvés à Nouméa. Où les participants ont surtout cherché à se faire entendre dans le grand concert des nations. Pour le concret, il faudra attendre... P. 3

› ECONOMIE

Banques : quel rôle réel ?

Il y a une vingtaine d'années, le rôle des banques était bien défini : « fluidifier » l'économie en servant d'intermédiaire financier. Mais est-ce toujours le cas aujourd'hui ? L'occasion de mener l'enquête en regardant à la loupe le crédit et les frais bancaires... P. 4 et 5

› POLITIQUE

On fait quoi maintenant ?

L'euphorie poste-électorale passée, de nombreuses interrogations demeurent à tous les échelons de la classe politique et au sein des diverses institutions. Car les dernières échéances n'ont apporté aucune réponse en définitive. Et l'échéance 2018 approche à grands pas. Alors, on fait comment ?... P. 13

› COUPE DU MONDE

Et le rêve bleu continue !

Incroyable mais vrai ! Moribonde l'an passé, l'équipe de France multiplie les exploits au Brésil où elle partage les faveurs des pronostics, au même titre que le Brésil et les Pays-Bas. Mais il va falloir que la bande à Deschamps passe l'obstacle allemand (samedi matin) pour entrer dans le dernier carré... P. 16 et 17

› ÉDITO

Stupéfiant !

Alors comme ça, notre gouvernement s'est enfin mis au travail ! Pas trop tôt. Mais bon, mieux vaut tard que jamais, comme le prétend le vieil adage. Encore qu'apparemment, il aura fallu la péridurale et les forceps pour l'accouchement à l'heure de la répartition des portefeuilles, dans la mesure où les trois membres de l'UC ont fait de la résistance pour protester contre le fait que l'un d'entre eux, Gilbert Tyuienon pour ne pas le citer, ne conserve pas la responsabilité du fameux secteur des mines.

Du coup, s'il est toujours collégial en dépit des apparences, le gouvernement a perdu en chemin le côté consensuel.

Stupéfiant, non ?

Un petit message en passant : si vous souhaitez rencontrer les principaux petits princes qui nous gouvernent, il faudra patienter un peu. Pourquoi ? Tout simplement parce que la plupart sont ces jours-ci à Paris, où ils font la tournée des popotes – pardon, des ministères ! - sous les ors de cette bonne vieille République française. Laquelle, soit dit en passant, a quand même du bon, contrairement à ce que pensent certains indépendantistes invétérés... au demeurant de moins en moins nombreux par les temps qui courent !

Stupéfiant, non ?

Pour l'heure donc, l'actualité politique vit au ralenti après de longues, très longues semaines d'intense activité. Et cela permet à tous ses acteurs de souffler ou de recharger les batteries.

L'actualité, en fait, il faut aller la chercher au cœur de la tribu de Saint-Louis. Où, à l'évidence, la Justice et les forces de l'ordre commencent à mettre les bouchées doubles afin de calmer les esprits chauds. Afin surtout de « coffrer » les gentils trublions qui empoisonnent la vie quotidienne de milliers d'innocentes victimes.

Stupéfiant, non ?

Par ailleurs, il semblerait aussi que la Justice et les forces de l'ordre s'intéressent d'un peu plus près au trafic de drogue dure qui sévit, discrètement mais sûrement, sur Nouméa. En particulier dans certains bars branchés et autres boîtes de nuit, où la cocaïne s'écoulerait en douce.

Stupéfiant, non ?

Et pendant ce temps, au Brésil, nos Bleus continuent sur leur formidable lancée en Coupe du monde. Les voilà qualifiés pour les quarts de finale, où ils seront opposés aux Allemands. De quoi raviver quelques vieux souvenirs plutôt douloureux. De quoi rêver aussi à l'impossible exploit. Mais c'est une autre histoire...

Thierry Cador
Rédacteur en chef

› TRANSPORTS PUBLICS

Néobus, comment ça roulera ?

Tout le monde en convient : le réseau routier calédonien ne s'apparente pas à un long fleuve tranquille. Même constat en ce qui concerne les transports publics dont le long chemin est parsemé d'embûches en tout genre.

Mais dans ces domaines, comme dans d'autres, la situation évolue dans le bon sens.

La preuve : début 2015, une enquête publique devrait déclarer le fameux projet Néobus comme étant d'utilité publique – préalable indispensable pour envisager une mise en service à l'horizon 2017-2019.

Coût et financement du projet ? Quel physionomie arborera le réseau ? Quels véhicules seront utilisés ? A quand le coup d'envoi des travaux ? Pour répondre à ces questions, Actu.nc a pris la route...

P. 10 et 11

› ÉCONOMIE

Nos industries, performantes ou sous perfusion ?

Étrange paradoxe : à l'heure où bon nombre de pays se lamentent de l'érosion inexorable de leur industrie, nombre de Calédoniens hésitent, voire rechignent, à soutenir ce secteur. Lequel, il est vrai, compte certaines zones d'ombre.

Mais quel est vraiment l'état des lieux ? Notre tissu industriel est-il performant ou sous perfusion ? Éléments de réponse avec le dossier de la semaine. Avec en particulier une interview de Xavier Benoist, probable nouveau président de la FINC, qui passe en revue les grands enjeux de l'industrie locale, hors secteur métallurgique, pour les années à venir...

P. 6, 7 et 8

LE SURF HÔTEL
NOUMEA
Mon déjeuner au Surf, ma pause détente ...
à midi Plat du Jour + Café
1400F du lundi au vendredi
OU
Buffet salades & grillades
3500F du lundi au vendredi
Grands Hôtels
Le SURF HOTEL
Authentiquement différents
24 24 77
Les grands Hôtels du Nord Calédonien www.grands-hotels.nc / rez@ghnc.nc

Par instinct et/ou par nécessité, la presse dans son ensemble parle toujours des trains qui accusent du retard, ignorant ceux qui arrivent à l'heure. Lesquels sont pourtant plus nombreux que les premiers nommés. D'où l'idée d'Actu.nc de consacrer chaque semaine une page aux bonnes nouvelles qui émaillent l'actualité calédonienne.

Du cœur pour les Malgaches

Jusqu'à mercredi prochain, un homme hors du commun sera sur le Caillou pour faire appel à la générosité des Calédoniens. Et ce à l'initiative du club Rotary Nouméa/Ouen Toro, soucieux d'aider une formidable action humanitaire, qui a invité le Père Pedro Opéka – ce prêtre d'origine Slovène qui a décidé de consacrer sa vie aux pauvres. Plus précisément les déshérités de Madagascar où il livre depuis vingt-cinq ans un combat sans merci contre la pauvreté.
Nous l'indiquions dans notre dernière édition, ce philosophe et théologien de soixante-cinq ans, né à Buenos Aires, a secouru plus de 300 000 personnes par le biais d'Akamasoa, l'association qu'il a porté sur les fonts baptismaux en 1989 et qui signifie en langue malgache « les amis fiables et sincères ».
Outre les Rotariens, le Père Pedro espère rencontrer de nombreux amis calédoniens « fiables et sincères » tout au long de son séjour. Car si son action entreprise il y a un quart de siècle atteste d'un bilan extraordinaire, il y a encore beaucoup à faire là-bas pour soulager ceux qui n'ont rien. Et dans ces conditions, il faut toujours de l'argent - beaucoup d'argent.
Mais nul doute que les Calédoniens recevront le message cinq sur cinq…

Inlassable bâtisseur de maisons, d'écoles, de dispensaires, de stades et de terrains de sport, le Père Pedro Opéka est un saint homme avant même d'avoir été canonisé par le Vatican. Parmi les temps forts qui émailleront son séjour en Nouvelle-Calédonie : la conférence prévue ce vendredi à l'auditorium de la CCI…

Au programme

Jeudi 3
9h30 : visite de la ville de Nouméa, sous la conduite de Jean Lèques, maire honoraire.

Vendredi 4
18h30 : conférence à l'auditorium de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Samedi 5
A partir de 7 heures : action challenge inter-entreprise de karting.

Dimanche 6
18h30 : messe à la cathédrale.

Lundi 7
Visite à l'association St Vincent de Paul

Mercredi 9
Le matin : visite de la Rapsa et de la Table fraternelle.
L'après-midi : conférence de presse (salle d'honneur de la mairie) et remise des fonds récoltés durant le séjour

La Foa : des paillettes et du potentiel

Pas de « star », mais un peu plus de place aux talents « de chez nous ». Deux aides de 500 000 francs étaient à attribuer pendant les « Courts contre la montre » samedi matin. Il s'agissait, pour les seize équipes de présenter leurs projets de film, de la mise en scène au budget nécessaire en passant par le casting. En face, le jury était essentiellement composé de diffuseurs locaux : NC 1ère, Canal + Calédonie, Ciné City et NCTV. Les projets vont du court de trois minutes au long de cinquante-deux minutes. Les résultats seront donnés ce vendredi.
Pas de « star », mais un « cinéphile averti », s'exclame un réalisateur local. Car Gilles Dagneau, président du jury, est bien connu dans le monde du cinéma. Petite biographie : une dizaine de films sur la culture kanak réalisés au cours des dix années qu'il a passés sur le territoire, dont Tjibaou, la parole assassinée et Le Gendarme Citron, deux succès parmi la population calédonienne. Le Bridge, son premier court-métrage, lui a valu une nomination aux Césars en 1987. Au delà de la réalisation, le président du jury de la 16ème édition du Festival Du Cinéma de la Foa est l'auteur de deux biographies sur des « monstres du cinéma ». Dustin Hoffman en 1985 et Ava Gardner : Beautiful, Wild, Innocent en 2004, qui fait office de référence aux Etats-Unis. Alors, pas de « star » au Festival ?

Transcal en vue !

«*Transcalédonienne, nous voilà, tous ensemble pour fêter dans la joie…* »
Trente personnes travaillent toute l'année à la préparation de cet événement, qui se tiendra les 5 et 6 juillet, à la tribu de Koniambo. Une « *bande de copains* » dit son Président, qui, en vingt-deux ans, a un peu grossi. Aidés par les jeunes du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA), ils ont débroussaillé et repéré ces dernières semaines le parcours. Rendez-vous ce weekend !

Mélange culturel sur les bancs de la fac

Le mélange des cultures était à l'honneur cette semaine. A l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC), les étudiants organisés en associations au sein du campus ont organisé une semaine festive autour des cultures qui composent la Nouvelle-Calédonie. Deux heures pour présenter les chants et les danses traditionnels kanaks : un véritable défi. Les étudiants ont donc choisi les plus accessibles pour introduire une culture très vaste à leurs congénères. Mardi, la culture polynésienne était à l'honneur, mercredi c'était la vanuataise, jeudi les broussards, ces fêtards, se sont invités pour une country party, vendredi tout le monde a mangé asiatique au « restau U ». Et samedi, retrouvez de 7h à 14h des ateliers culinaires, à midi venez déjeuner en toute convivialité à la Maison de l'étudiant. La semaine sera clôturée par une coutume de fin et l'inauguration de l'emplacement de la future Case des étudiants, à 14h.
A Port-Moresby en Papouasie-Nouvelle-Guinée, toujours à

l'université, les maréens de Nodeak et le chanteur Ykson ont promu la culture kanak au sein du 5ème Festival des arts de la Mélanésie. La chorale Méa Kouaoua et le groupe paroissial de Nece sont aussi de la partie, et nos artistes délivrent ensemble le message culturel propre au territoire. C'est un véritable rassemblement qui offre des rencontres pour les participants, pour le public, entre « *pays frères de la Mélanésie* » s'émerveille un coutumier. La totalité des artistes présents lors de ce festival se déplacera dans les quatre provinces de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

« Dilili à Paris »

«Une métisse dans la ville » aurait tout aussi bien pu être le titre du prochain dessin animé de Michel Ocelot, le réalisateur de Kirikou et la Sorcière. Ce long métrage d'animation, sorti en 1998, a remporté plus d'une trentaine de prix, dont le Grand prix du meilleur long métrage d'animation au Festival international du film d'animation d'Annecy, en 1999. En 2017, Michel Ocelot devrait présenter son nouveau film, « *Dilili à Paris* », qui raconte l'histoire d'une petite métisse néo-calédonienne qui part à la découverte de Paris en 1900, le Paris de Sarah Bernhardt, Marie Curie, la Goulue au Moulin Rouge… Le dessin animé abordera également le thème de la violence faite aux femmes.

Nouméa pendant la Première guerre mondiale

C'est un véritable trésor que vient de dénicher NC 1ère : des images tournées à Nouméa, probablement datées de 1917, ce qui en ferait le plus vieux film dont on dispose aujourd'hui. L'Institut National de l'Audiovisuel avait déjà saisi l'importance de ces images d'archives. Il a tout naturellement lancé une mission sur le territoire pour numériser les archives de la chaîne calédonienne.

Un Caillou en or

Douze médailles, quatre titres, le Caillou s'est imposé dans l'Hexagone. Tour d'horizon de nos athlètes handisport en athlétisme.
Pierre Fairbank, quarante-trois ans, (très) bien connu dans le milieu de la course en fauteuil, n'a pas perdu une seule occasion de figurer sur un podium ! Premier sur 800 m, deuxième sur 100 m, 200 m, 1500 m, troisième sur 400 m : c'est à se demander si sa valise ne sera pas trop lourde de médailles ! Rose Welepa signe deux records de France en lancer déficient visuel, du poids et du disque, à respectivement 10,84 m et 27,68 m, et ajoute à son panier la deuxième place au lancer de javelot sans élan, seule épreuve sur laquelle elle perd son titre de championne de France détenu depuis l'an passé.
Nicolas Brignone brigue la seconde place sur 5000 m de course en fauteuil, et se classe quatrième sur les autres épreuves : 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m. Marcelin Walico, au lancer en fauteuil, remporte le titre de champion de France en javelot, et se classe deuxième tant au disque qu'au poids. Une impressionnante signature pour une première fois au niveau national !
Côté natation, le sport adapté cagou signe pour trois médailles et deux titres.
Pierre Patane a son billet pour le championnat d'Europe de natation dans la poche ! Il décroche deux titres de champion de France sur 1500 m nage libre en 21 minutes 32 secondes 36 centièmes et 400 m quatre nages en 6 minutes 26 secondes et 28 centièmes, et rafle la seconde place sur le 100 m papillon en 1 minute 23 secondes et 61 centièmes.

Hibiscus sur fond bleu

La nouvelle livrée d'Aircalin s'affiche déjà sur le nouvel A320 de la compagnie locale, qui vient d'effectuer son premier vol d'essai à Singapour et sera livré à Tontouta début Août. Les deux A330 seront repeints entre le 16 août et le 28 octobre de cette année, période pendant laquelle Aircalin affrètera un Airbus A340 de la compagnie Air Tahiti Nui en remplacement.

La nouvelle livrée d'Aircalin s'affichera dès août dans les cieux.
Crédit : Aircalin

› OCÉANIA 21

Des paroles et des idées... en attendant du concret !

Pendant trois jours, seize Etats et Territoires du Pacifique se sont retrouvés à Nouméa dans le cadre de la seconde édition d'Océania 21, pour parler surtout de dérèglement climatique et de développement durable. Mais aussi pour tenter de se faire entendre dans le grand concert des nations. Très bien, mais après ?

Le premier mérite de la seconde édition de ce sommet intitulé Océania 21 aura été au moins... d'exister ! Car début mars, lorsque la seconde édition d'Océania 21 avait été officiellement annoncée, nombre d'observateurs s'interrogeaient sur la fiabilité du projet. Vrai, en effet, qu'avec la perspective des élections provinciales et du renouvellement des institutions, il était permis de se

> *« Il importe que les petits Etats insulaires se fédèrent afin de se faire entendre... »*

poser des questions. Des questions auxquelles, à peine réinvesti dans ses fonctions gouvernementales - où il est notamment en charge de l'écologie et du développement durable - Anthony Lecren a répondu en mettant les bouchées doubles pour que le rendez-vous programmé ait finalement bien lieu. C'est-à-dire à la CPS (Commission du Pacifique Sud) où durant les trois premiers jours de la semaine, des personnalités politiques de premier plan, des scientifiques et des chercheurs ont donc animé et fait vivre ce second sommet océanien du développement durable.

Des invités pas programmés mardi après-midi devant la CPS : des manifestants venus dans l'espoir de sensibiliser les participants du sommet sur les fuites d'acide qui se multiplient du côté de l'usine de Vale NC

Ce genre de rendez-vous, il en existe des centaines, voire des milliers dans le monde. Et l'expérience a démontré que la plupart ne servent pratiquement à rien - ou si peu ! Océanien 21 en ferait-il par hasard partie ? Pour avoir lancé la première édition l'an passé, Anthony Lecren s'en défend tout naturellement : *« l'insularité génère des problématiques particulières face aux changements climatiques. Il importe donc que les petits états insulaires du Pacifique se fédèrent afin de se faire entendre... »*. Et, en même temps, de pouvoir espérer récolter des subsides puisés dans les crédits colossaux alloués par les gros bailleurs de fonds dans le cadre du développement durable. Sans oublier non plus le fameux sommet climatique prévu l'an prochain à Paris, où François Hollande entend redorer son blason terni.

Bref, les trois jours passés dans l'amphi de la CPS ont permis aux participants de beaucoup parler, d'émettre des vœux, voire même de lancer quelques idées intéressantes en l'absence très regrettée d'un certain Nicolas Hulot. De quoi concocter un bilan satisfaisant ? Ce sera justement l'objet d'un prochain dossier d'Actu.nc...

Thierry Cador

Magasins ARIZONA
JUSQU'AU 13 JUILLET 2014
BOOSTEZ VOS POINTS AVEC LA CARTE CONSO+
995F G7 GLACE ITALIENNE VANILLE, CAFÉ, TIRAMISU OU BANANE 2,1L (Import)
899F NESCAFÉ SOLUBLE 200g (Import)
760F SUNSHINE SOFT PACK 800g (Import)
399F MOUSLINE PURÉE 4x130g (Import)
395F D'AUCY RATATOUILLE Lot de 3 - 375g (Import)
290F HÉNAFF CHICKEN LUNCHEON MEAT 253g (Import)
325F ORO ORANGE, TROPICAL, POMME, ANANAS/MANGUE OU ORANGE/MANGUE/BANANE 2L (Local)
425F PEPSI MAX 6x33d (Local)
1 acheté = 1 GRATUIT
195F SIGNAL DENTIFRICE INTÉGRAL COMPLET 75ml (Import)
375F PALMOLIVE SAVON YAOURT&FRUIT, HERBAL OU BLACK ORCHIDÉE Lot de 4x100g (Import)
795F CARESSE ASSOUPLISSANT LIQUIDE LAVANDE OU ALOE VERA 3L (Local)
5 Magasins ARIZONA
PAITA Tél : 35 40 20
ROBINSON Tél : 43 40 47
MONT-DORE Tél : 43 11 49
NAKUTAKOIN Tél : 41 27 57
DUCOS Tél : 28 51 06

Actu.nc
Numéro 21 • vendredi 04/07/2014

Banques : soutiennent-elles encore notre économie ?

Prêter aux particuliers pour concrétiser un projet, allouer des financements à des entreprises ou des collectivités, mettre à la disposition des agents économiques des moyens de paiement rapides, pratiques et sûrs, permettre aux ménages comme aux entreprises de placer et de faire fructifier leur épargne...
Le rôle des banques calédoniennes était à peu près clair il y a une vingtaine d'années : il s'agissait d'une position d'intermédiaire financier indispensable pour "fluidifier" l'économie. Qu'en est-il aujourd'hui ?
Actu NC a mené l'enquête en se focalisant sur deux composantes de l'offre bancaire : le crédit et les frais bancaires.

Crédits en repli

Malgré une légère amélioration de l'environnement économique depuis le début d'année, la distribution de crédit aux entreprises et aux ménages est en repli.
À qui la faute ? Aux agents économiques qui freinent leurs demandes de prêt en raison d'une conjoncture morne et d'anticipations pessimistes. Ou bien aux banques qui octroient moins de crédits ?

Pendant 10 ans, la Nouvelle-Calédonie a connu des taux de croissance de l'ordre de 3 à 4 % par an, tirés par l'investissement des entreprises et confortés par la consommation des ménages. Durant ces années fastes, cycle vertueux oblige, tous les indicateurs de l'économie étaient au vert : emploi, consommation... À travers le bilan des banques locales, l'Institut d'Emission d'outre-mer (IEOM) a montré que ce développement du territoire avait été accompagné d'une intermédiation bancaire dynamique, en lien notamment avec les besoins à long terme des agents économiques : investissement des entreprises et habitats des ménages.

DE L'EUPHORIE À LA RESTRICTION

Mais fin 2012, l'économie calédonienne a subi un retournement de conjoncture lié notamment à la fin des grands travaux des usines du nord et du sud, puis du Médipôle. Le marché de l'emploi s'est dégradé, la consommation des ménages a chuté. Une situation qui perdure, même s'il semble que l'économie ait atteint son point bas fin 2013, selon l'IEOM. En attendant, ce climat morose pèse sur les entreprises et les ménages qui, manquant de visibilité, restreignent leurs demandes de crédit. Résultat, le volume total de prêts est en recul de 0,6 % par rapport à l'année dernière, selon l'IEOM. Les entreprises sont les plus touchées avec une diminution de 1 % des volumes de crédits accordés en un an. Une contraction en grande partie liée au repli des crédits d'exploitation (-9,5 % au 1er trimestre 2014 par rapport au dernier trimestre 2013). La situation est d'autant plus préoccupante que le crédit constitue le seul moyen de financement pour les Calédoniens, privés d'un accès direct aux marchés financiers.

LE CRÉDIT AUX ENTREPRISES SOUS TENSIONS

Et pourtant, malgré la morosité ambiante, les besoins de financement sont là ; les projets de création aussi. Si les entrepreneurs s'autocensurent, c'est surtout parce que les établissements bancaires rechignent à prêter. « *Il y a 10 ans, les banques m'ont accordé 150 millions de francs les yeux fermés. En revanche, aujourd'hui, pour financer mon découvert de 3 millions, j'ai plus de difficultés* », témoigne le directeur d'une enseigne de café. Cette frilosité des banques est-elle justifiée ? Rappelons qu'elles sont soumises à des règles prudentielles qui les incitent à contrôler leurs encours de crédits, d'autant plus en période de stagnation économique. Craignant l'augmentation des défauts de paiement, elles sont plus vigilantes quant à la capacité future de remboursement des emprunteurs ; et demandent ainsi davantage de garanties, en termes d'apport personnel notamment. « Actuellement, pour espérer obtenir un financement, il faut mettre *entre 30 % et 50 % du montant de l'investissement sur la table* », avance un entrepreneur.
Comment les établissements de crédit décident-ils ou non d'accorder leur confiance à l'emprunteur ? Tout repose sur un ensemble d'outils informatiques, le *scoring*, qui mesure le risque de non-remboursement. Cette évaluation purement mathématique se base sur plusieurs facteurs, comme la santé financière de l'entreprise ou encore les perspectives du secteur d'activité. Et c'est là que les mauvaises surprises sont parfois au rendez-vous... Car même si l'entreprise enregistre des résultats positifs depuis plu-

Les associations prennent le relais

Pour ceux qui se voient refuser l'accès au crédit bancaire, il existe des solutions. L'Adie et Initiative NC, deux associations loi 1901, se partagent le marché en matière d'aides aux porteurs de projets économiques. Depuis son ouverture en 1999, l'Adie a octroyé 5 300 microcrédits à des patentés ou à des salariés développant une activité secondaire. Ce microcrédit au taux de 7,71 % (soumis aux fluctuations du marché interbancaire) est plafonné à 1,2 million de francs et remboursable sur une durée maximum de 48 mois. L'Adie consent également des prêts d'honneur à 0 % adossés à un crédit bancaire. Quant à l'association Initiative NC, elle propose un prêt d'honneur, sans intérêts, ni garanties, qui peut représenter jusqu'à 25 % du coût total du projet. Les montants empruntés varient entre 500 000 et 4 millions CFP pour des projets dont l'investissement s'étale entre 3 et 30 millions CFP. De quoi se constituer un apport personnel afin d'obtenir un crédit.

Les crédits en recul

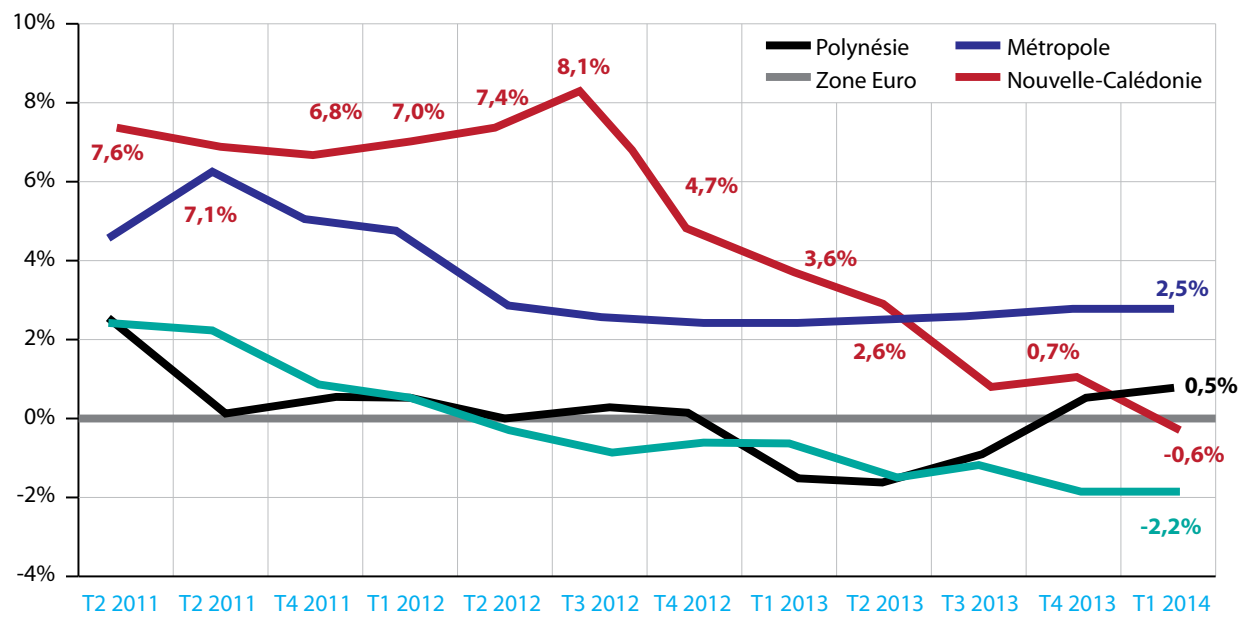

Après avoir connu des hausses significatives, notamment en 2012, le crédit marque clairement le pas. Le volume annuel de crédit à l'ensemble des agents économiques (ménages et entreprises) a reculé de 0,6 % à fin mars 2014.

sieurs années, elle peut se retrouver classée dans un groupe à risques, et se voir ainsi refuser son crédit. Des motifs qui ont de quoi agacer. « *Malgré des bilans positifs depuis 2008, la BNC a refusé de financer le développement de ma société, sous prétexte que les cavistes sont trop nombreux et qu'elle s'attend à ce que certains mettent la clé sous la porte* », s'insurge Olivier Bigaud, directeur de Bigimport, dont l'activité progresse depuis six ans sans un franc d'autorisation de découvert ni aucune ligne de crédit. Résultat, la seule solution qu'il ait trouvée est de faire appel à un fonds de pension calédonien, « Au pays », qui a accepté de lui prêter 25 millions de francs, mais à taux bien plus conséquent que celui proposé par le système bancaire. Ce cas de figure, loin d'être isolé, interpelle : les banques jouent-elles vraiment le jeu aux côtés des entreprises, moteurs de l'économie ? Certes, les publicités en disent long sur leur engagement envers les PME, mais la réalité s'avère tout autre. Aussi incroyable que cela puisse paraître, il semble aujourd'hui plus facile d'emprunter trois millions de francs pour acheter un 4x4 que pour créer une entreprise.

LE CRÉDIT DES MÉNAGES EN BERNE

Quoique... du côté des ménages, les conditions d'accès à l'emprunt se sont également durcies comme en attestent Anne et Vincent, impatients de devenir propriétaires. « *Notre banque a refusé de nous accorder notre prêt immobilier alors que nos revenus mensuels dépassent un million de francs et que le montant de notre traite serait similaire à celui de notre loyer* », indique le jeune couple. C'est à se demander qui peut aujourd'hui emprunter. Là encore, les banques s'en remettent à leurs techniques de *scoring*, l'objectif étant de contenir au mieux le taux de sinistralité de leurs clients, c'est-à-dire le taux de créances douteuses. En clair, les prêts ou les avances de trésorerie dont le recouvrement devient incertain du fait de la situation financière des emprunteurs. En un an, ce taux a augmenté de 0,2 % pour atteindre 3 % à fin mars 2014. Un taux assez faible comparé à celui des banques métropolitaines (4,3 %), mais qui traduit bien les difficultés croissantes des agents économiques face au remboursement de leurs traites.
Si les banques calédoniennes sont devenues plus sélectives compte tenu de ce risque, « *elles n'ont toutefois aucun intérêt à restreindre outre mesure les crédits, sachant qu'ils représentent leur première source de revenus (plus de 60 %)* », souligne l'IEOM. Croissance et crédit étant intimement liés, il ne reste plus qu'à espérer que les anticipations positives pour 2014 se confirment. Car quand la conjoncture va, tout va, y compris le crédit.

Beryl Ziegler

Pourquoi les taux de crédit calédoniens sont-ils si élevés ?

Au 4e trimestre 2013, le taux d'intérêt à moyen et long terme pour les entreprises était de **4,86 %**[1] (contre 2,71 % en métropole) et le taux de crédit à l'habitat pour les ménages de **3,68 %** [1] (contre 3,19 % en métropole).[2]
Cette différence s'explique par des coûts d'exploitation plus élevés et plus longs à amortir en Nouvelle-Calédonie en raison de l'étroitesse du marché, mais aussi par une obligation de refinancement des banques locales à l'extérieur qui induit des charges supplémentaires.
À noter : contrairement aux taux de crédit métropolitain, les taux de crédit calédoniens ne sont pas indexés sur le taux directeur de la Banque Centrale Européenne (BCE).

1 source IEOM. Compte tenu de la taille parfois restreinte des échantillons analysés et des populations concernées, les résultats et leurs comparaisons doivent être interprétés avec prudence.

Chers tarifs bancaires

Jean-Jacques Brot annonçait le 26 décembre 2013 avoir obtenu de la part des banques la baisse de leurs principaux tarifs, ce qui devait entrer en vigueur le 1er février 2014. Bien que l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM montre une baisse globale, elle se nuance aussi vite que l'on y regarde de plus près. Analyse.

Une baisse d'environ 10% mise en valeur par l'Observatoire des tarifs bancaires, contre 15% à 20% attendus sur 16 tarifs principaux : *Actu.nc* nuance les chiffres. Car les chiffres peuvent tout dire, et les banques le savent. Elles se sont appliquées à compenser les baisses de certains tarifs par des hausses, de telle manière qu'il est difficile de savoir si l'on paie moins cher qu'avant, ou non. Le nombre de tarifs à avoir augmenté est supérieur au nombre de tarifs qui ont baissé, et les hausses sont en moyenne plus fortes que les baisses. L'abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet a, par exemple, augmenté de plus de 20% ! Les Calédoniens paient toujours autant pour avoir le droit de retirer de l'argent dans un autre établissement que le leur sur le territoire, et les frais de tenue de compte n'ont diminué qu'à hauteur de 11%. Michel Davarend, Président de l'UFC Que Choisir, nous livre ses propres calculs : « *Les banques vont trop lentement. Une baisse au 1er février et une autre au 1er octobre, cela implique que sur l'année le particulier ne gagnera en moyenne que 1000 francs. A l'UFC, nous affirmons qu'en trois ans maximum, les banques ont tout le loisir de faire converger leurs tarifs vers ceux de la Métropole !* »

PLUS CHER, MAIS COMBIEN ?

Avec les données de l'IEOM et les extraits standards des tarifs bancaires métropolitains de La Banque Postale, de la BNP Paribas et de la Société Générale, Actu.nc a fait quelques calculs pour répondre à la question : combien de fois plus cher paie-t-on sur le territoire ? En moyenne, les frais bancaires sont 6,3 fois plus chers sur le Caillou. L'abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet est 13,7 fois plus cher, et le virement occasionnel externe sur le territoire est 40 fois plus cher !
Pour comparer ce qui est comparable, Actu.nc a pris en compte certaines banques de Nouvelle-Calédonie qui ont une maison mère en France métropolitaine ou, comme pour l'OPT, un homologue. La Société Générale est en moyenne 1,5 fois plus chère sur le territoire, un chiffre pourtant minimisé du fait que les frais de tenue de compte et l'abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet sont gratuits en Métropole, et payants en Nouvelle-Calédonie. La Société Générale, banque la plus chère de l'hexagone, est moins chère que sa filiale calédonienne...
La situation insulaire de notre territoire, déjà favorable aux monopoles, semble extrêmement profitable aux banques nationales qui se font le plaisir de remonter des bénéfices que la concurrence européenne rend impossible à réaliser sur le continent. « *Si l'Etat ne légifère pas sur les tarifs bancaires, les banques se contentent de signer des protocoles qu'elles ne respectent jamais* » dénonce finalement Michel Davarend.

Chloë Ange

Différences observées entre les tarifs bancaires métropolitains et locaux

	Moyenne NC 2014 avr-14	Evolution par rapport à octobre 2012	OPT NC	BNP PNC	SGCB	Moyenne[1] NC / CCSF[2]
Frais de tenue de compte par an	3590	-11,6%	2,8	Gratuit en Métropole	Gratuit en Métropole	3,6
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet par mois	1017	+21,1%	Gratuit en Métropole	Gratuit en Métropole	Gratuit en Métropole	13,7
Alertes sms par mois	523	/	NS	NS	1,8	2,1
Alertes sms par message	NS	/	3,4	NS	NS	/
Carte de paiement internationale à débit différé	4813	+0,0%	0,8	1,1	0,9	0,9
Carte de paiement internationale à débit immédiat	4305	-0,5%	0,8	1,1	1,0	1,0
Carte de paiement à autorisation systématique	4466	-20,4%	0,9	1,2	1,5	1,3
Retrait dans un DAB d'un autre établissement du territoire avec une carte de paiement internationale (par retrait)	74	+0,0%	Gratuit en NC	Gratuit en NC	3,5	Gratuit en Métropole
Virement occasionnel externe dans le territoire en agence	387	+7,5%	0,7	1,1	1,1	0,9
Virement occasionnel externe dans le territoire via internet	40	+122,2%	Payant en NC	Gratuit en Métropole	Gratuit en Métropole	40,0
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	1166	-0,9%	1,0	1,0	1,0	3,5
Frais par prélèvement (autre qu'un établissement financier)	0	/	1,0	1,0	1,0	Gratuit en Métropole
Commission d'intervention (par opération)	1607	+14,3%	0,8	1,4	2,3	1,6
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	2869	+1,2%	/	Gratuit en Métropole	0,8	1,0
Moyenne	1 912	-10,1%	1,3	1,1	1,5	6,3

[1] Moyenne CCSF : moyenne des tarifs de 90 % des banques présentes en métropole - [2] CCSF : Comité Consultatif du Secteur Financier

Source : IEOM, Observatoire des tarifs bancaires

Actu.nc
Numéro 21 • vendredi 04/07/2014

Des industries performantes ou sous perfusion ?

Il est étrange de constater qu'à l'heure où nombre de pays se lamentent de leur érosion industrielle, nombreux sont ceux en Calédonie qui rechignent à soutenir le développement de ce secteur. Il est vrai que celui-ci n'est pas exempt de zones d'ombres.

Sans ressortir du placard la sempiternelle affaire "Nutella", on peut s'interroger sur l'opportunité d'accorder des protections de marché à des industriels de la transformation qui n'en ont que le nom. Riz, café, pâtes, confiserie, chocolat, les exemples sont nombreux qui agacent les consommateurs, particulièrement dans le domaine agro-alimentaire. Ces exemples et d'autres donnent souvent l'impression d'une industrie sous perfusion qui ne doit pas son existence à sa compétitivité mais à un protectionnisme exacerbé. Comme nous l'a signifié un représentant des Douanes « *on peut aujourd'hui légitimement s'interroger sur la manière dont l'OMC serait amenée à se prononcer si elle était saisi par un groupement de consommateurs. Ce type de protectionnisme est accordé aux pays en voie de développement (PVD). Avec un PIB par habitant supérieur à celui de la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie aura du mal à se faire passer pour un PVD…* »

Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain et accuser l'industrie locale de tous les maux, dont la cherté de la vie ? Sans doute pas. Outre les milliers d'emplois directs et indirects engendrés par ces activités, il est aussi question de valeur ajoutée et de formation même si, comme le souligne un élu de la CCI, « *les industriels proposent majoritairement des emplois sous-qualifiés ; ils ne forment pas des ingénieurs !* ». Ce même élu rappelant également que « *le secteur des Services, par exemple, crée bien plus d'emplois, et surtout crée des emplois non aidés* ».

On en revient toujours là… Sans aides, l'industrie locale, à de rares exceptions près, ne pourrait pas être compétitive. Il faut néanmoins comprendre que cette moindre compétitivité est une conséquence et non une causalité. Comme l'indique le rapport Wasmer (que nous vous invitons à lire ; il est consultable sur le web…) d'août 2012, la Nouvelle-Calédonie souffre du « syndrome hollandais », ainsi nommé par les économistes en référence à l'expérience hollandaise des années 1970. De manière générale, ce "syndrome" décrit une situation où l'exploitation de richesses naturelles (le gaz naturel chez eux, le nickel chez nous…) a pour conséquences d'handicaper le développement du secteur manufacturier. Dit autrement, et pour rester simple, l'industrie métallurgique, parce qu'elle rémunère mieux, parce qu'elle concentre les investissements, parce qu'elle attise la dépense publique, va favoriser la hausse des prix des biens marchands, et ainsi faire baisser les capacités exportatrices des industriels.

> *« Les industriels proposent majoritairement des emplois sous-qualifiés ; ils ne forment pas des ingénieurs ! »*

C'est un peu l'histoire du chat qui se mord la queue… Sans nickel, une prospérité moindre ; avec le nickel un niveau de vie "confortable" mais fragile tant la volatilité du cours pèse sur l'ensemble de l'économie. Raison pour laquelle, outre le fait que, par définition, l'origine fossile du nickel rend sa disparition inéluctable, la Nouvelle-Calédonie aurait grand tort de mettre tous ses "œufs" dans le même panier. Si la constitution d'un Fonds Souverain demeure un outil indispensable, il faut aussi penser le développement économique en terme de tourisme et d'industrie.

"Penser" n'est pas "réagir à" ou "faire plaisir à". Des protections sont aujourd'hui clairement inopportunes et favorisent distinctement l'entrepreneur lui-même plus que l'économie en général. Les industriels méritent qu'une réflexion stratégique, notamment en terme de filières, entoure leur développement ; une réflexion qui devra se nourrir aux mamelles de la "macro-économie" bien plus qu'au son des querelles entre importateurs et entrepreneurs. Comme le dit un industriel, les réunions du COMEX ressemblent encore trop souvent à une « *foire d'empoigne* ».

UFC-Que Choisir, dans son dernier bulletin (n°22) complète cette nécessité de réflexion en écrivant qu'il *est « urgent de déterminer les orientations à retenir afin de s'assurer que les entreprises protégées n'utilisent pas les avantages consentis… pour accroître leurs marges et le profit de leurs dirigeants. Les protections devraient concerner les industries développant l'activité générale, œuvrant dans une logique de filière… »*

V.N.

Boîtes à pizzas : de la controverse à l'exemple vertueux ?

Les médias se sont largement fait l'écho de l'affaire des "boîtes à pizzas". En obtenant une protection de marché, l'industriel concerné était accusé tout à la fois de faire flamber les prix des pizzas et de restreindre le développement des pizzaïolos du fait d'une incapacité à fournir suffisamment d'emballages sans parler des cartonnages utilisés, soupçonnés de ne pas être conformes. Quant aux deux derniers arguments, ils sont clairement réfutés par l'industriel.

Et celui relatif au surenchérissement du coût des pizzas en raison n'aura bientôt plus de raison d'être. Fort d'une expérience similaire dans le domaine de la "sacherie", l'industriel a en effet développé la commercialisation d'espaces publicitaires sur les boîtes à pizzas, lesquelles seront donc prochainement distribuées gratuitement auprès de leurs clients.

Un bon exemple d'initiatives locales conjuguées qui démontrent que les protections de marché peuvent avoir un caractère vertueux. Et ce sans compter les quatre emplois directs engendrés par le surcroît d'activité.

L'industrie locale en chiffres

- Apport au PIB en valeur ajoutée : **6,7 %**[1]
- Part de l'emploi dans la population active : **environ 4,4 %**[1]
- Entreprises avec plus de 200 salariés : **1**
- Entreprises ayant plus de 20 salariés : **58**
- Entreprises ayant entre 10 et 19 salariés : **74**
- Sur les 2812 entreprises industrielles recensées, **seules 297 comptent au moins 5 salariés**[2].
- 78,09 % des entreprises industrielles sont en Province Sud, 19,6 % dans le Nord, 2,3 % dans les Îles Loyauté[2].

[1] données : ISEE 2012 -
[2] données : CCI - janvier 2014

La charcuterie La Française, née en 1980, et qui a récemment agrandi ses locaux industriels à Nouville, a vu sa certification ISO 22000 renouvelée en mars 2013.

crédit FBC

> *Les industriels méritent qu'une réflexion stratégique, notamment en terme de filières, entoure leur développement.*

Protection de marchés : mode d'emploi

Rappelons tout d'abord que les protections ne sont pas attribuées à des entreprises mais à des positions douanières (ou TD). Par exemple, les confiseries gélifiées enrobées de sucre cristallisé forment la position 1704.90.78. Cela étant, et du fait de nombreuses activités monopolistiques, les protections conduisent régulièrement à protéger une seule entreprise.

Pour bénéficier d'une protection, les entreprises doivent remplir le dossier de demande de protection de marché annexé à l'arrêté du 1er mars 2007 (lequel faisait suite à la délibération du Congrès n°252 du 28/12/2006) et le déposer à la Direction Régionale des Douanes (DRD), laquelle en vérifie la complétude. Celui-ci est ensuite instruit par la Chambre consulaire compétente (la CCI pour un industriel) et des services techniques. La DRD transmet ensuite la synthèse de ces avis au Comité du Commerce Extérieur (COMEX), qui se réunit environ une fois par mois. Ce comité rassemble un membre de chacune des trois Provinces et des trois chambres consulaires, un représentant des importateurs (SIDNC), du syndicat des commerçants, d'UFC pour les consommateurs et un membre de la DRD (qui n'a pas droit de vote). L'IEOM y a également un siège mais n'est jamais présente ; ayant le souhait ne pas être juge et partie. Les dossiers font l'objet d'un vote dont le résultat est adoubé, ou pas, par le gouvernement ; lequel suit néanmoins la décision du COMEX dans la très grande majorité des cas.

Qu'il s'agisse de protections restrictives à l'importation (SHUE, QTOP, STOP, etc.) ou de protections tarifaires (TSPA, TCPPL), celles-ci sont accordées pour cinq ans. À l'issue de cette période, il convient de demander un renouvellement, lequel est habituellement accordé comme en conviennent les industriels interrogés. Ces protections sont alors intégrées au Plan Annuel d'Importation (PAI), votée chaque année ; un document à la disposition de tous sur le site de la DRD…

La CCI mène l'enquête

La Chambre de Commerce et d'Industrie mène actuellement une étude de grande ampleur sur le recensement des produits manufacturés fabriqués en Nouvelle-Calédonie. Une synthèse de la phase 1, datée de mai 2014, a été transmise à la CCI par leurs auteurs. On y apprend que 93 % des 407 entreprises ayant répondu au questionnaire sont sous forme de SARL, que leur âge moyen est de 17 ans. On peut par contre s'étonner de l'étrange mode de calcul retenu par le cabinet d'études, QUIDNOVI, pour estimer le nombre d'emplois industriels. C'est en effet en extrapolant les données recueillies auprès des répondants que celui-ci estime le nombre total d'employés à 5 500. Un calcul sans doute quelque peu expéditif et qui demande, pour le moins, confirmation. Toujours sous forme d'extrapolation (une méthode rendue nécessaire par le caractère non exhaustif de l'étude…), on peut y lire que 80 % de la richesse est produite par 20 % des entreprises (la fameuse loi de Pareto !) et que 53 % des entreprises ont un CA inférieur à 100 millions contre 36 % dont le CA dépasse 100 millions. Question : où sont passés les 11 % manquant pour parvenir à 100 % ?

Un rapport à charge…

Le rapport établi par l'Autorité de la Concurrence et remis au gouvernement en 2012 se montrait sévère envers la production industrielle On pouvait ainsi y lire : « *Cette industrie s'avère cependant très peu compétitive et extrêmement dépendante des protections de marché ainsi que des mécanismes de défiscalisation* » ou « *certaines entreprises agro-alimentaires (…) ont davantage une fonction de transformation de matières premières que de production locale. Ainsi, à titre d'exemple, la production de yaourts s'effectue à partir de lait en poudre importé de Nouvelle-Zélande, la production de riz à partir de riz non blanchi importé ».* À lire ce rapport (très vite enterré…), la messe était dite ! Une opinion évidemment loin d'être partagée par les industriels, dont les arguments dessinent souvent en creux les légitimes interrogations d'un pays qui a le souhait de s'inventer un destin économique autonome. Pour Régis Perrin, directeur délégué de La Française, l'enjeu du maintien et du développement d'une industrie locale est clair : « *Que veut-on à la fin ? Que la Calédonie se contente d'une économie de comptoir ? Si on veut avoir une population formée, qualifiée, en constante acquisition de compétences et qui crée de la valeur ajoutée, l'industrie est un impératif. »*
Difficile d'aller à l'encontre de tels propos. Reste à savoir si le prix en vaut la chandelle… Une circulaire de janvier 2010, signée par Philippe Gomès, alors président du gouvernement rappelait que « *depuis la mise en place du régime d'aide fiscale à l'investissement (en 2002), le secteur de l'industrie a contribué à la création de 10,5 emplois pour un montant moyen de crédit d'impôt de 17,8 millions de francs ».* Reste à savoir et à déterminer si ce ratio crédit/emploi est acceptable ou pas. Seuls des macro-économistes pourraient répondre à cette légitime interrogation…

Comment ça se passe ailleurs ?

Le déclin industriel français et les destins insulaires

Ces dix dernières années, la France métropolitaine a perdu près de 750 000 emplois industriels. Dans le même temps, l'emploi industriel calédonien aura progressé de 35%, passant de 3500 à 4700 salariés. Là s'arrête évidemment toute forme de comparaison. Malgré cette saignée très préoccupante, l'industrie représente toujours près de 25 % du PIB et de l'emploi en Métropole alors qu'en Nouvelle-Calédonie, les industries représentent (hors secteur métallurgique) moins de 7 % du PIB en valeur ajoutée.
En Polynésie Française, le secteur industriel, qui représente environ 8 % du PIB marchand, bénéficie aussi de protections via une taxe de développement local à l'importation (TDIL) qui frappe les produits importés concurrents (entre 2 % et 82 % de taxe). Environ 3 000 entreprises (dont 1 000 dans l'agro-alimentaire) sont présentes et génèrent un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 milliards de francs. Aux Fidji, il est surtout question d'une production agricole (sucre de canne, noix de coco, riz, manioc, patates douces) peu transformée localement, avec néanmoins une industrie textile exportatrice. Quant au Vanuatu, aux Salomons et autres micro-états, la production industrielle y est quasi inexistante.

NOUVELLE - ZELANDE

Du 30 Décembre au 13 Janvier 2015
AUCKLAND (5 nuits)
ROTORUA (5 nuits)
TAUPO (2 nuits)
AUCKLAND (2 nuits)
Package comprenant
Billet Nouméa - Auckland A/R
14 nuits d'hébergement
9 jours de location de voiture
179.900 F.CFP HT*
par personne en base 2
en Studio
GO RENTAL Véhicule Catégorie B
109.700 F.CFP HT*
par personne en base 4
en Studio
GO RENTAL Véhicule Catégorie D

Du 27 Janvier au 10 Février 2015
ROUE LIBRE
EN CAMPING CAR
Package comprenant
Billet Nouméa - Auckland A/R
15 jours de camping car
242.600 F.CFP HT*
par personne en base 2
2 berth
175.900 F.CFP HT*
par personne en base 4
4 berth

Du 20 Janvier au 03 Février 2015
AUCKLAND (3 nuits)
ROTORUA (7 nuits)
TAUPO (2 nuits)
AUCKLAND (2 nuits)
Package comprenant
Billet Nouméa - Auckland A/R
14 nuits d'hébergement
14 jours de location de voiture
194.200 F.CFP HT*
par personne en base 2
en Studio
GO RENTAL Véhicule Catégorie B
151.900 F.CFP HT*
par personne en base 4
en Studio
GO RENTAL Véhicule Catégorie D

PENDANT LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT
Retrouvez nous dans l'immeuble Botticelli au 5ème étage
pendant 2 mois, aux horaires habituels
Lundi au Vendredi 08:00 - 17:30
Samedi 08:30 - 11:30

* Taxes en sus environ 30.000 CFP par personne

AMAC VOYAGES
NOUMEA & KONE
2 Agences pour mieux vous servir
Immeuble Botticelli
5ème étage
Centre ville NOUMEA
Tél. 27.15.16
contact@amac.nc
TEARI CENTRE COMMERCIAL
Tél. 45.45.41
kone@amac.nc
www.amacvoyages.com
TOUTES DESTINATIONS INTERNATIONALES
TOUS TYPES DE VOYAGES
TOUTES COMPAGNIES
Tarifs soumis à conditions particulières de vente.
Publicité non contractuelle. Consultez nous

Actu.nc
Numéro 21 • vendredi 04/07/2014

Entretien avec Xavier Benoist

Xavier Benoist, vice-président de la FINC, et pressenti pour en être le président (le comité directeur devait en décider jeudi 3 juillet…) nous a reçus pour évoquer les grands enjeux de l'industrie calédonienne (hors métallurgie…) dans les années à venir et répondre à nos interrogations quant à la pertinence du maintien d'un tissu industriel en Calédonie…

Aux yeux d'une partie de la population, l'industrie calédonienne serait un facteur de surenchérissement des prix des produits. Comment réagissez-vous face à de telles affirmations ?

L'industrie calédonienne comme facteur de la vie chère, c'est juste un fantasme alimenté par certaines entités pour lesquelles le maintien d'une industrie locale est un frein à leur propre développement. Il faut tout de même rappeler que les produits fabriqués localement ne représentent en valeur que 10 % des achats en Nouvelle-Calédonie[1]. La responsabilité est largement partagée et c'est donc erroné d'affirmer que la cherté de la vie trouve son origine dans la production locale. Cela étant dit, oui, on pourrait faire le choix de tout importer de Chine. Est-ce vraiment là une hypothèse crédible en terme de développement économique ?

Le secrétaire général de CALTRAC est pressenti pour être le nouveau président de la FINC.

> *« Soit le choix sera fait d'une économie de comptoir, soit on s'engage sur la voie d'un développement industriel permettant à la Nouvelle-Calédonie de gagner en autonomie. »*

Comprenez-vous néanmoins que les protections de marché dont bénéficient les industriels fassent débat, notamment celles imposant un STOP[2] à l'importation ?

Encore une fois, de quoi parle-t-on ? Les produits protégés par un STOP doivent peser 2 % de l'ensemble des mesures de protection… Il s'agit donc d'éléments très minoritaires. Quant aux protections de marché de manière générale, il faut en rappeler le fondement. Sans elles, les structures industrielles embryonnaires ne pourraient pas vivre et atteindre un degré de développement suffisant. Mais il est certain que l'industrie locale est aujourd'hui à la croisée des chemins. Soit il existera une volonté politique pour la maintenir, soit elle s'essoufflera et nous nous dirigerons vers une économie de comptoir, comme nombre de territoires insulaires.

La présence d'industries locales permet de réduire les délais d'approvisionnement et de répondre parfois à des demandes locales spécifiques.

Quitte à nous faire l'avocat du diable, en quoi la disparition de l'industrie locale serait-elle néfaste pour l'économie de Nouvelle-Calédonie ?

L'industrie locale, ce sont 5500 emplois directs[3] auxquels il conviendrait d'ajouter plus de 12 000 emplois associés dans les commerces et les services si on retient le ratio emplois directs / indirects communément admis internationalement. Pour une même valeur, les activités de commerce créent un emploi contre sept dans l'industrie. Imaginer que le "tout import" pourrait créer les conditions permettant le "reclassement" de ces milliers d'emplois est une simple affabulation.

> *« Les chaînes de production sont en majorité conçues pour répondre aux besoins d'un million de personnes a minima. Nous sommes donc inévitablement confrontés localement à un problème de surcapacité industrielle. »*

Le maintien de ces emplois est donc l'élément central. Et que nous prouve que les importateurs et les distributeurs répercuteraient sur les prix à la consommation les économies générées par des produits importés à moindre coût ? J'ai conscience que mes propos peuvent s'apparenter à un "procès d'intention" mais l'expérience et l'histoire vont dans le sens de cette interrogation… Il faut tout de même rappeler que les importateurs et la distribution se servent parfois de la moindre compétitivité de la production locale pour augmenter le prix de denrées analogues importées et ainsi accroître, parfois démesurément, leur propre marge. Raison pour laquelle nous appelons de nos vœux la mise en place d'une Autorité de la concurrence…

Conçus pour des besoins rarement inférieurs à des marchés d'un million d'individus, les chaînes de production calédoniennes sont souvent en surcapacité.

À vous écouter, les industriels seraient plus à "plaindre" qu'à "accuser"…

Ce n'est évidemment pas en ces termes que doit aujourd'hui se poser la question. Tout d'abord, nous avons besoin d'un arbitrage au plus haut niveau politique. Il s'agit véritablement de définir une stratégie à moyen et long terme. Soit le choix sera fait d'une économie de comptoir, soit on s'engage sur la voie d'un développement industriel permettant à la Nouvelle-Calédonie de gagner en autonomie. Il faut bien avoir conscience de cet enjeu. L'industrie calédonienne ne se résume pas à un établi avec une personne derrière ; il s'agit d'un véritable outil industriel, avec des investissements lourds, de plusieurs centaines de millions de francs. Or de tels investissements nécessitent d'avoir l'assurance d'une visibilité à long terme. Le cas échéant, les industriels ne renouvelleront pas leur outil et auront tendance à se tourner vers le négoce, plus rémunérateur, mais non générateur d'emplois…

Quitte à insister, on peut tout de même avoir l'impression que des abus existent en terme de protections, avec notamment des "industriels de la transformation" qui n'en ont que le nom…

Je refuse évidemment toute stigmatisation mais dans notre secteur d'activité comme dans tout autre, il y a sans doute du ménage à faire. D'éventuels abus ne peuvent que nuire à l'image d'une profession qui est majoritairement l'œuvre d'entrepreneurs très engagés.

N'est-il pas urgent, dès lors, de fonder une véritable politique industrielle avec la mise en place de filières s'appuyant sur les points forts de la Nouvelle-Calédonie ?

Je suis mille fois d'accord. Le développement de filières industrielles est un des enjeux majeurs de la décennie à venir. Nous fabriquons localement des yaourts mais ne produisons pas de lait ; toute une filière "bois" est également à construire. La naissance récente de clusters dans ces domaines (agro-alimentaire, bois, etc.) est un bon signal. Il faut maintenant veiller à les soutenir pour qu'ils atteignent leur maturation. J'espère que les récentes élections n'accoucheront pas de dispositions contraires sous prétexte d'économies à réaliser.

Partout dans le monde, l'industrie est un vecteur d'exportation. En Nouvelle-Calédonie, cela reste extrêmement minoritaire…

Voilà encore un défi à relever. Les chaînes de production sont en majorité conçues pour répondre aux besoins d'un million de personnes a minima. Nous sommes donc inévitablement confrontés localement à un problème de surcapacité industrielle. Ce souci ne peut être résolu qu'en se tournant vers l'exportation. Les choses bougent sur ce terrain-là. Des industriels exportent et de plus en plus cherchent à exporter. Un accord est en phase de concrétisation avec Air Calin pour que la compagnie devienne un véritable partenaire en terme de "fret". Et nous avons également besoin qu'un guichet unique voit le jour pour faciliter le montage de dossiers "exports". La dispersion actuelle (UBI France, ADECAL, AFD, province Sud…) nuit à la compétitivité des acteurs industriels.

> *« La réforme numéro un à mener, et pas seulement à l'échelon industriel, est celle de la fiscalité, qu'elle soit directe, indirecte ou sociale. »*

Pour conclure, quelles sont les réformes essentielles qu'espèrent les industriels ?

La réforme numéro un à mener, et pas seulement à l'échelon industriel, est celle de la fiscalité, qu'elle soit directe, indirecte ou sociale. Nous souhaitons que les producteurs et les importateurs, lesquels participent peu ou pas aux comptes sociaux de la Nouvelle-Calédonie, bénéficient d'un traitement équitable en ce domaine ; ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

> *« L'industrie locale est à la croisée des chemins… »*

V.N.

[1] C'est exact mais encore faut-il souligner que la production locale pèse plus de 50 % de la consommation dans le domaine agro-alimentaire. Le plus "visible" pour la population…
[2] STOP : importation Suspendue Toutes Origines et Provenances
[3] Selon les dernières données ISEE disponibles, ce chiffre serait plus proche des 4 700, hors industrie métallurgique.

Rien n'est fini à Saint-Louis

Barrage forcé, incendie, interpellations, rassemblement pacifiste, l'action continue du côté de la tribu de Saint-Louis même si tous les événements n'ont pas un lien direct avec les manifestations de violence observées ces derniers temps. **Mercredi 25**, un homme venant de Thio, alcoolisé à hauteur d'1,64 grammes, et conduisant sans permis, a forcé un barrage de gendarmerie à la hauteur de la tribu. Heureusement aucun blessé n'est à déplorer. Jugé en comparution immédiate, l'homme a été condamné par le tribunal à huit mois de prison ferme, à exécuter immédiatement. Le week-end dernier à La Coulée, plusieurs familles s'étaient réunies de manière pacifique afin de dénoncer l'arrestation de quatre jeunes de la tribu qui attendent leur procès suite aux dégradations survenues sur le site de l'usine de Goro en mai dernier. Trois d'entre eux sont d'ailleurs en ce moment dans les couloirs du Camp Est. Afin de récolter les fonds nécessaires pour payer les honoraires des avocats des prévenus, des fruits et légumes étaient vendus aux quelques passants et visiteurs. C'est un sentiment d'injustice qui semblait régner au sein de ce rassemblement, dont les participants refusent qu'un amalgame soit fait entre les violences gratuites qui se sont déroulées aux abords de la tribu et les revendications pour la fermeture de l'usine de Vale.
Du côté de Saint-Louis en revanche, les interpellations suite aux violences se multiplient. **Samedi 28 juin**, une opération d'envergure rassemblant près de 80 gendarmes a permis l'arrestation d'un homme déjà connu des forces de l'ordre, qui a passé le week-end en garde à vue dans le cadre des violences survenues aux abords de la tribu. L'opération devrait se reproduire prochainement afin d'interpeller encore une quinzaine d'individus. Le même jour et toujours à Saint-Louis, c'est une habitation précaire qui a été la cible d'un incendie volontaire. Le suspect a été arrêté par les forces de l'ordre déjà présentes sur place et placé en garde à vue avant d'être interné au CHS de Nouville pour troubles psychiatriques.

Ilot Sainte Marie : on a frôlé la catastrophe

Samedi matin, un feu, dû à un barbecue sauvage, s'est déclaré sur l'îlot Sainte-Marie, au large de Nouméa. Les pompiers de Nouméa se sont rendus sur place avec l'aide de la SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en Mer). Le feu, qui s'était propagé sur un peu plus de 20 m², a rapidement été maîtrisé.

Houaïlou, endeuillée, agit !

La commune enregistre encore un mort ce week-end, sans compter un jeune blessé, toujours en soins intensifs. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule famille à Houaïlou qui ne soit concernée par un accident de la route. Un constat alarmant qui ne laisse pas indifférent le maire de la commune, Pascal Sawa. Lequel a réuni jeudi soir tous les acteurs concernés afin d'établir un plan d'urgence pour mettre fin à cette malédiction qui a pour causes principales : vitesse excessive, alcoolisation, usage de cannabis ou encore non-port de la ceinture de sécurité. Les programmes de prévention ont été exposés et vont être retravaillés pour que le message soit mieux perçu au sein de la population et notamment par les jeunes. En parallèle, les pompiers et le personnel du dispensaire ont évoqué les problèmes rencontrés lors des interventions, qui nuisent au bon fonctionnement des services de secours : insécurité sur les lieux des accidents, canulars et messages téléphoniques peu clairs, gardes trop longues, manque de moyens matériels, sous-effectif... En clair, un long travail attend le maire et son équipe, en y associant les autorités coutumières, afin d'enrayer le problème et de mettre fin à cette hécatombe.

Relaxe pour le capitaine abandonné

Condamné en première instance à quatre mois de prison avec sursis et 5 millions XPF d'amende, le capitaine du palangrier chinois été relaxé par la Cour d'appel mardi 1er juillet. Jugé pour pêche illégale dans les eaux calédoniennes, le bateau et l'équipage sont retenus en rade de Nouville depuis près de huit mois.

Carnet noir routier

Lundi 30 juin vers 20 heures, un homme de 37 ans a perdu la vie dans un accident de voiture à la sortie de Koumac juste avant l'intersection avec la RPN 7. Au volant de sa berline, l'homme aurait été percuté de plein fouet par un pick-up arrivant en sens inverse sur sa voie. Le conducteur de la voiture est mort sur le coup tandis que son passager, âgé de 35 ans, est grièvement blessé. Âgé de 47 ans, le chauffeur du pick-up est également blessé. D'après les premières constatations, une vitesse excessive serait encore la cause de cet accident. Des analyses toxicologiques sont en cours pour déterminer s'il y a aussi eu consommation d'alcool ou de cannabis. Il s'agit de la seconde victime à déplorer sur les routes de Koumac en moins d'un mois.

À Houaïlou cette fois, dans la nuit du **vendredi 27 au samedi 28 juin**, aux environs de minuit et demi, un jeune homme de 21 ans a fait une chute depuis le pont qui enjambe la rivière Houaïlou, à l'entrée de la tribu de Gondé ; son véhicule atterrissant sur le toit quelques mètres plus bas. Originaire de la tribu, le conducteur, sorti de la carcasse par son père, a d'abord été transporté au dispensaire puis à l'hôpital de Poindimié avant d'être "évasané" dans un état grave au CHT Gaston-Bourret. (...) Vers Houaïlou, c'est une seconde victime qui vient s'ajouter au lourd bilan de l'accident de Nékoué survenu le 21 juin. Le conducteur du véhicule est décédé des suites de ses blessures. Grièvement blessé, il avait été transporté vers le CHT de Nouméa. Un de ses passagers, âgé de 53 ans, était décédé le soir même tandis que l'autre, blessé, serait à présent hors de danger. Aucun d'entre eux ne portait sa ceinture de sécurité.

Et pendant ce temps là...

Souvenez-vous, il y a plus de trois mois, Alain Sochoucoe, Anderson Kate, Jean-Paul Kamodji et Brice Kamodji, dont trois sont originaires de la tribu de Saint Louis, se sont fait la belle au Camp Est. Quelques semaines plus tard, le 20 avril, les quatre évadés ont refait parlé d'eux en posant avec l'arme de service volée et d'autres effets d'un gendarme de Plum. Une photo d'ailleurs, arrivée accidentellement sur le devant de la scène. Et aujourd'hui, malgré l'agitation débordante aux abords de Saint Louis, les quatre compères restent toujours introuvables... étonnant, non ?

Paiement en cash limité

Depuis le 7 juin, la Nouvelle-Calédonie, ainsi que la Polynésie et Wallis-et-Futuna, se mettent à l'heure métropolitaine à propos des paiements en liquide. Le Gouvernement français a rendu applicable les dispositions de l'article 112-6 du code monétaire et financier en vigueur en Métropole et dans les Départements d'outre-mer (Dom) depuis 2010. Qu'est-ce qui va changer ? Désormais, les paiements en espèces seront limités à 3 000 euros, soit 358 000 francs, dès lors que l'opération intervient dans le cadre d'une activité professionnelle ; et ce afin d'éviter et de lutter contre le blanchiment d'argent. Au-delà de cette somme, chèque ou carte bancaire seront les seuls moyens pour payer un commerçant ou un entrepreneur. Toutefois, cette mesure de lutte anti-blanchiment admet certaines exceptions. Selon le texte, « si le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle », le plafond est rehaussé à 1 790 000 francs.

› TRANSPORTS PUBLICS

Néobus, comment ça roulera ?

**Début 2015, une enquête publique devrait déclarer le projet NÉOBUS « d'utilité publique », préalable indispensable pour envisager une mise en service prévue entre 2017 et 2019.
Coût, financement du projet ? Qu'adviendra-t-il du réseau tel qu'on le connaît ? Quels véhicules seront utilisés ? Quand commenceront les travaux ? Autant de questions auxquelles Actu.nc apporte des réponses.**

Vingt-six milliards ! C'est le coût estimé du projet à ce jour. Ce montant englobe l'investissement dans la voierie, les véhicules, le système d'information voyageurs et le système d'aide à l'exploitation, l'indemnisation des commerçants gênés pendant les travaux et les frais de maîtrise d'ouvrage. Sur cette grosse enveloppe, seuls les 2,1 milliards de l'État sont validés. Le reste du montage financier et fiscal n'est pas bouclé. Si une part de la taxe sur les produits pétroliers revient désormais au Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU), ce qui représente environ 600 millions annuels - le Congrès a voté en séance plénière une délibération soulignant l'importance de trouver une ressource pérenne pour financer le projet. Depuis, aucune autre avancée.
L'arrivée de Néobus ne devrait guère faire varier le coût d'exploitation annuel du réseau qui est actuellement d'un milliard et demi de francs, en prenant en compte à la fois les lignes Karuïa et Carsud. « *Le schéma d'exploitation actuel n'est pas très performant, parfois les réseaux se superposent ; ce qui engendre des coûts multipliés par deux* » explique Christophe Lefèvre, directeur par intérim du syndicat. L'arrivée de Néobus va permettre d'introduire une structure nécessaire dans le réseau actuel, et de le rendre plus performant, tant en termes de coût, qu'en termes de rapidité puisque selon l'étude de faisabilité qui a été réalisée, le gain de temps pourrait aller jusqu'à 60% par rapport à l'existant. « *En fin d'année on devrait connaître le surcoût comparé à l'exploitation actuelle. Tout dépendra également du niveau tarifaire que l'on mettra en place pour les usagers. Il ne devrait pas trop changer parce qu'on est dans un contexte de vie chère, mais s'il n'y a pas d'augmentation des prix il va falloir que les élus trouvent à compenser pour supporter l'inflation et la hausse des cours du pétrole auquel nous sommes très sensibles* » note encore Christophe Lefèvre.

QUEL SYSTÈME D'EXPLOITATION DU RÉSEAU À L'AVENIR ?

Quant à l'avenir des compagnies Karuïa et Carsud, il ne sera pas connu avant la fin de l'année. En effet, les contrats qui accordent à ces deux transporteurs l'exploitation des réseaux arrivent à échéance en 2016 pour Carsud, et en 2017 pour Karuïa. Reste à savoir ce que les élus choisiront à l'issue de ceux-ci : une exploitation du réseau en régie, c'est-à-dire directement par le SMTU, une délégation de service public (DSP), c'est-à-dire qu'une compagnie privée prend en charge l'exploitation et les risques qui l'accompagnent, ou une Société d'Economie Mixte (SEM), comme cela est souvent le cas dans ce genre de projet, c'est-à-dire une compagnie dont les fonds proviennent du privé et du public. Le directeur de la SEM, Christophe Lefèvre, explicite l'échéance : « *un renouvellement de DSP se prépare deux ans à l'avance, ces décisions devraient donc être prises dans les prochains mois.* »

UN CHOIX DE FLOTTE DE VÉHICULES À DÉFINIR

Plus concrètement, une vingtaine de véhicules sera amenée à circuler sur cinq cents kilomètres de réseau. La voierie réservée ne représente que vingt-quatre kilomètres de ce nouveau tracé, soit un peu moins de 10%, un chiffre qui se situe selon le SMTU dans les moyennes observées des réseaux comparables. Quant aux véhicules envisagés pour l'instant, ils seront hybrides. Explications de Christophe Lefèvre : « *on cherche à avoir les véhicules les plus propres possibles, en tenant compte du coût, de la qualité et de la pertinence sur le territoire. En Nouvelle-Calédonie, l'électricité n'est pas propre, elle provient essentiellement du charbon et parfois du gaz. Elle n'est pas suffisamment stable non plus. Le trajet comporte également de nombreuses pentes à plus de 15%, qu'un véhicule 100% électrique ne pourrait gravir. Il semble donc pertinent de sélectionner un véhicule hybride avec récupération de l'énergie cinétique au freinage, des batteries qui commencent à avoir des performances intéressantes, ce qui nous permet d'être en production électrique sur chaque station, à l'arrivée et au départ. On pourrait imaginer des sections en ville, comme la rue d'Austerlitz ou la place des Cocotiers, qui seraient uniquement électriques.* » Cette organisation devrait résister à la démographie croissante du Grand Nouméa jusqu'en 2030, selon l'étude du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN). Le SMTU envisage ensuite de renouveler la flotte avec des véhicules plus grands, qui permettront d'obtenir 30% de capacité supplémentaire, ou d'augmenter la fréquence des bus, laquelle prévoit un passage toutes les dix minutes.

> *« Il y a déjà trop de parkings dans Nouméa. C'est pour ça qu'il y a autant de voitures dans Nouméa. L'idée c'est donc que les Nouméens ne bougent pas leur voiture de chez eux et se servent directement du réseau pour aller au travail. »*
>
> **Christophe Lefèvre, directeur par intérim du SMTU**

Ce premier réseau permettra de tester le projet. En effet, si 90% de la clientèle actuelle des transports publics du Grand Nouméa est captive, le syndicat espère convaincre notamment les jeunes actifs de la capitale de laisser leur voiture chez eux. Christophe Lefèvre analyse : « *le but n'est pas de diminuer la quantité de voitures dans la capitale, mais de ralentir sa progression. Nous proposerons des parkings relais, gratuits pour les usagers et sécurisés, à l'extérieur de Nouméa, afin d'en désengorger l'entrée en incitant la population à utiliser les transports en commun. Il y a déjà trop de parkings gratuits en ville, ce qui ne fait qu'entretenir l'usage de l'automobile.* » Le nouveau tracé se veut plus efficace : hors le Néobus, les autres réseaux desserviront les quartiers de façon plus détaillée et permettront une correspondance avec le trajet plus direct. « *On sait qu'aujourd'hui, d'après l'enquête ménage / logement / déplacement, certains déplacements ne sont pas réalisés faute de transport adapté. Avec une nouvelle organisation, on ne fera pas que couvrir les besoins existants, on en créera aussi.* » Si la population est « prête à prendre le bus », ce qui sera acté par la mise en service de ce premier réseau, le syndicat se dit alors prêt à « *continuer d'investir. Il y aura certainement besoin de nouvelles lignes avec le temps, ceci n'est qu'une première phase.* »

Exemple d'insertion à Dumbea : Rue Becherelle.

DES CRÉATIONS D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS

Le SMTU assure que le projet n'aura aucune fâcheuse incidence sur l'emploi. En effet, la "production" prévue sera la même avec le Néobus qu'avec les deux réseaux actuels, le nombre de chauffeurs nécessaire pour l'exploitation demeurera donc stable. Bien au contraire, le projet devrait créer des emplois, tant dans la phase de construction qu'en phase d'exploitation. « *Nous venons de mandater la CELECO BTP (Cellule Economique du Bâtiment et de Travaux Publics de Nouvelle Calédonie, ndlr) pour une étude prospective emploi-formation afin de cerner nos besoin en termes de travaux, les emplois et formations qui en résultent, pour permettre aux entreprises du territoire d'anticiper et d'être prêtes au moment où nous lancerons nos appels d'offre. Aujourd'hui, notre objectif vise à employer uniquement de la main d'œuvre locale, comme cela a été fait sur le Médipôle, par exemple.* »
Selon les prévisions, les vingt-six milliards de coût de construction seront injectés dans l'économie calédonienne entre 2015 et 2017 si le financement est bouclé assez rapidement. Reste à voir si la population jouera le jeu de la ville sans voiture. Comme « on n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace », il faudra peut-être attendre une génération pour que le Néobus s'intègre dans le quotidien du Grand Nouméa. D'ici là, ce sera la refonte de la circulation automobile dans le centre-ville, et les nuisances qui l'accompagneront.

Chloë Ange

Les navettes maritimes

La liaison Vallon Dore-Nouméa par voie maritime est retenue par le SMTU comme étant la plus pertinente, mais n'a pas obtenu le financement de l'État qui aurait permis le commencement des travaux. Dès que l'État donnera un feu vert, le syndicat se dit prêt à entamer la phase de réalisation. 100 millions de francs d'investissement seront nécessaires pour créer un quai de cabotage au Vallon Dorew. À Nouméa, le quai des volontaires (où s'amarre le bateau de Vale) serait utilisé. C'est l'exploitation du bateau qui sera la plus coûteuse dans le projet, avec une estimation de 100 millions de pertes annuelles pour des tarifs équivalents à ceux du réseau routier.

Pourquoi Néobus plutôt qu'un tramway ?

La mise en œuvre d'un tramway serait trois fois plus chère pour un résultat qui serait équivalent en termes de gain de qualité de services, de vitesse commerciale, de performances globales du réseau. Par ailleurs, ce type de locomotion n'admet pas de pentes supérieures à 4% ; or la topographie du Grand Nouméa présente des pentes à plus de 15%. Et si la capacité de transport d'un tramway est bien supérieure à l'option retenue, la démographie locale ne la justifie pas. Enfin, aucune entreprise locale n'aurait été capable de réaliser les travaux, d'assurer la maintenance ou d'exploiter ce type de réseau.

Un long chemin parsemé d'embûches

On ne peut le nier, les transports publics ne cessent de s'améliorer sur le territoire, tant en Brousse avec l'arrivée des nouveaux bus Raï, que dans le Grand Nouméa avec la restructuration de Carsud en octobre dernier. Mais est-il toujours facile de se déplacer d'un point à l'autre en Nouvelle-Calédonie ou dans Nouméa ? Actu.nc a pris la route pour en savoir plus...

Les usagers ne tarissent pas d'éloges au sujet du nouveau réseau de bus de Brousse mis en service le 3 mars dernier et porté par le Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI). Et pour cause, l'évolution est frappante ! Une flotte de quarante cars derniers cris équipés d'écrans vidéo, sièges ajustables avec ceinture et de systèmes de sécurité tels qu'un éthylotest anti-démarrage et d'un limiteur de vitesse à 90 km/h, est venue remplacer les « épaves roulantes » dont chaque trajet semblait se convertir en un gymkhana dangereux, aux horaires et arrêts très incertains. Aujourd'hui, des touristes n'hésitent plus à prendre les cars pour faire le tour de la Grande Terre au lieu de louer une voiture. Outre le confort et la sécurité, les usagers se félicitent du service. « *Maintenant, hors de question pour les bus de s'arrêter au milieu de nulle part, on est récupéré et déposé aux arrêts ... et à l'heure surtout !* » se réjouit Lucienne qui revient de Kaala Gomen.

ENCORE UNE LONGUE ROUTE À PARCOURIR...

De plus en plus de lignes, des trajets modifiés pour une meilleure couverture de la région nouméenne, on ne peut qu'applaudir les progrès réalisés par les compagnies de bus. Mais est-il plus aisé pour les 35 000 voyageurs quotidien du Grand Nouméa de se déplacer d'un point à un autre alors que neuf habitants sur dix habitent à moins de 300 m d'un arrêt de bus en secteur urbain? Pas si sûr... En ce qui concerne les transports scolaires il a été décidé, lors de la récente grève des transports, que les élèves seraient déposés devant leurs établissements scolaires au plus tôt une heure trente avant le début des cours. Jusque là, un cruel manque d'organisation obligeait en effet certains élèves à quitter leur domicile plusieurs heures avant l'ouverture des établissements malgré des trajets n'excédant souvent pas la demi-heure. À Nouméa, même si les bus Karuïa sont un moyen de transport largement emprunté, prendre le bus est une véritable aventure. « *Pour me rendre sur mon lieu de travail sur les baies, je dois partir de mon domicile presque une heure avant de prendre mon poste et j'habite au centre ville. Le trajet ne dure pourtant qu'à peine quinze minutes mais aucun bus ne passe à l'heure prévue et avec un bus toutes les vingt minutes, en théorie, il est difficile de prévoir. Même à pied j'irais presque aussi vite* » déplore Léonie. Les horaires sont le gros point noir relevé par les usagers. D'autant plus qu'à partir de 19h30, inutile d'espérer l'arrivée d'un bus à un arrêt ; le service est terminé. Que faire alors dans ces cas-là ? Les taxis prennent normalement le relais mais qu'en est-il réellement ?

En journée déjà, les radio taxis sont largement sollicités et cela se fait ressentir. Entre l'appel et la prise en charge, le temps peut être long...très long. « *Je n'ai pas de voiture et pour les longs trajets dans Nouméa je prends le taxi même si à chaque fois c'est la même galère. Je prends de l'avance pourtant, mais je dois attendre minimum 30 minutes à chaque fois ; sans parler du temps que je dois attendre pour joindre le standard téléphonique. La dernière fois, j'étais même en retard à mon rendez-vous médical, le taxi avait mis une heure et demi pour venir me prendre* », s'agace Michelle. Malgré l'étude demandée par la ville en 2011 pour connaître le ressenti de la population, rien ne semble avoir changé. Le manque de véhicules le soir et les week-ends, ainsi que les délais d'attente, sont toujours pointés du doigt. À la sortie des boîtes de nuit, le constat est le même. Inutile d'espérer un radio taxi, il n'y en a pas, ou très peu, désertant l'insécurité à laquelle ils doivent parfois faire face.
En guise de relais, les taxis privés fleurissent depuis quelques années et heureusement, même si parfois l'attente est longue. « *Je bosse toutes les nuits et je n'arrête pas. Les gens sont plus raisonnables et prennent plus facilement le taxi pour rentrer* » constate Massi dans son minibus. Parce que la nuit, un autre problème se pose : l'alcool. « *C'est trop compliqué*, dit Benoît déjà bien alcoolisé à la sortie d'une boîte de nuit, *moi je prends ma voiture parce que j'habite loin et que demain je travaille, je ne peux pas venir chercher ma voiture ici c'est compliqué avec les transports ; et en plus le taxi c'est cher et il faut attendre* ». Un comportement quelque peu irresponsable qui ravive le problème de l'alcool au volant en Calédonie. Pourquoi y a-t-il moins d'accidents graves, voire mortels, à Nouméa qu'en Brousse ? Sans doute à cause de tracés moins propices à la vitesse, mais beaucoup continuent à prendre le volant alcoolisés, souvent faute d'un service de transport suffisant ou d'un refus des chauffeurs à prendre en charge des personnes dans un état d'ébriété trop avancé.

Bien que le réseau de transports en commun se développe, les temps d'attente, le manque de ponctualité et les difficultés que cela entraîne, démontrent les lacunes d'un système qui a encore du chemin à parcourir...

Kathleen Rengnet

Besoin d'un espace
pour vos événements ?
Profitez d'une structure adaptée
Le plus grand chapiteau
de Nouvelle-Calédonie
900 m², 15 x 60 m
modulable, emménageable,
équipé ou vide
DEVIS SUR DEMANDE
REZO SARL – 29 AVENUE FOCH – BP 18 695 – 98 800 NOUMÉA CEDEX – TÉL. : 28 63 01

› COLLÉGIALITÉ À DÉFAUT DE CONSENSUS

Le gouvernement enfin au travail !

Bonne nouvelle : le gouvernement est opérationnel après deux semaines de flottement. Et il est toujours collégial. Mais pour le côté consensuel, il faudra attendre que l'UC revienne à de meilleurs sentiments…

Jeudi 26 juin, 11 heures, au premier étage de l'immeuble de la Pointe de l'Artillerie. C'est l'heure du premier point de presse de la présidente, à l'issue d'une réunion « collégiale » dont le premier mérite, on l'apprendra vite, aura été de débloquer une situation devenue intolérable - voire même grotesque. Entourée de six membres de son gouvernement, Cynthia Ligeard apparaît avec son éternel sourire que l'on devine pourtant un peu crispé sur les bords : *« nous venons de voter une délibération qui attribue les secteurs d'animation et de contrôle. C'est bien. On va pouvoir enfin se mettre au travail… »*. Et de prendre soin d'ajouter en substance : *« sauf que l'esprit du consensus n'a pas plané ce matin… »*.
Ce n'est pas nouveau ! Car depuis qu'il a été mis en place dans la foulée des élections provinciales , le gouvernement Ligeard n'a pas vu passer l'ombre d'un quelconque consensus. Et ce en raison des querelles intestines - mais ô combien profondes ! - qui divisent les indépendantistes de l'UC et du Palika. Officiellement en raison de la campagne qui a sévi dans le Nord avant le fameux rendez-vous du 11 mai. Officieusement pour d'autres obscures raisons, sans aucun doute ! Et du coup, à l'heure de la répartition des portefeuilles, les deux camps se sont affrontés. Pas question pour le Palika que Gilbert Tyuienon reprenne les fonctions de vice-président – poste symbolique attribué depuis le départ aux indépendantistes au nom de la collégialité. Pas question surtout pour le parti de Paul Néaoutyine que le maire UC de Canala soit à nouveau responsable du secteur des mines…

C'est ainsi que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie se retrouva bloqué ! *« On a tout essayé jusqu'au bout par le biais de discussions internes et élargies. On a laissé du temps au temps afin que les passions s'apaisent et que l'on puisse se mettre tous ensemble au travail. Mais il a fallu trancher… »* souligne Cynthia Ligeard. Trancher, c'est-à-dire passer au fait majoritaire - la majorité absolue autrement dit. Avec un score sans appel : sept voix pour et trois contre (celles des représentants de l'UC par conséquent).
Par cette attitude, l'UC laisserait-elle entendre qu'elle aurait choisi de traîner les pieds ? La présidente Ligeard ne le pense pas : *« sincèrement, nous ne ressentons pas de sa part une volonté de blocage… »*. Plus tard, l'un des « poids lourds » de l'institution confiera en aparté : *« lors de la réunion de collégialité, nous sommes parvenus à recadrer Tyuienon… »*.
Question : désormais opérationnel, vers quelle priorité des priorités le gouvernement entend-il s'attaquer ? *« La vie chère et le financement des régimes sociaux… »* répond Philippe Germain qui entend avant tout *« avoir tout d'abord un état des lieux précis avant d'aborder les solutions possibles et les marges de manœuvre… »*.
Pour l'heure donc, le gouvernement est en ordre de marche. En toute collégialité. Le consensus viendra plus tard…

Premier point de presse du gouvernement après deux semaines de blocage dû aux différends opposants UC et Palika. Autour de la présidente, les loyalistes mais aussi l'indépendantiste Valentine Eurisouké (Palika): « l'esprit du consensus était absent ce matin, mais on se met quand même au travail… »

Thierry Cador

Qui fait quoi ?

Cynthia Ligeard (FPU)
Présidence
Fonction publique
Sécurité civile
Transport aérien international

Gilbert Tyuienon (UC)
Infrastructures publiques
Transport aérien domestique
Transport terrestre
Transport maritime
Sécurité routière
Schéma d'aménagement NC 2025

Jean-Louis d'Anglebermes (UC)
Travail
Emploi
Dialogue social
Formation professionnelle

Anthony Lecren (UC)
Ecologie
Développement durable
Gestion des ressources naturelles
Suivi des zones prioritaires (ZODEP)
Relations avec le Sénat coutumier
Aménagement foncier
Affaires coutumières

Philippe Germain (Calédonie ensemble)
Economie
Droit commercial
Fiscalité
Douanes
Commerce extérieur
Energie
Communication audiovisuelle
Relations avec le CES

Thierry Cornaille (Calédonie ensemble)
Porte-parole du gouvernement
Budget
Logement
Développement numérique
Questions monétaires et de crédit
Relations avec le Congrès

André-Jean Léopold (Calédonie ensemble)
Enseignement
Enseignement supérieur
Recherche
Mise en place service civique

Déwé Gorodey (Palika)
Culture
Condition féminine
Citoyenneté

Valentine Eurisouké (Palika)
Jeunesse et sports

Bernard Deladrière (FPU)
Santé
Droit civil
Droit des assurances
Droit de l'urbanisme
Suivi du transfert des compétences
Francophonie
Médipôle de Koutio
Relations avec les provinces et les communes
Simplification administrative
Modernisation de l'administration

Sonia Backès (UCF)
Protection sociale
Solidarité
Handicap
Agriculture et pêche
Politique de la famille

› AUDITIONNÉ PAR LES ONUSIENS DU COMITÉ DE DÉCOLONISATION

Un non-indépendantiste à New-York

La voix n'a pas tremblé. En l'occurrence celle de Gaël Yanno missionné pour défendre les positions du camp non-indépendantiste dans la grande maison de verre des Nations Unies. Une grande première plutôt réussie, qui ne sera pas sans lendemain…

En aucun moment depuis 1986, l'année de l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes, un représentant des partis loyalistes ne s'était exprimé devant le comité spécial de décolonisation de l'ONU. Lequel comité avait déjà eu l'occasion d'entendre à maintes et maintes reprises les positions - voire les griefs - des indépendantistes. Ainsi par exemple, l'UC Roch Wamytan connaît comme le fond de sa poche cette fameuse maison de verre dont il en a fait un peu sa résidence secondaire !
Mais cette profonde lacune a été gommée vendredi dernier, lorsque Gaël Yanno a pris la parole devant le comité des 24 présidé par le diplomate équatorien Xavier Lasso Mendoza. Précision tout de suite : ce n'est pas en qualité de président du Congrès que le Calédonien s'est exprimé mais au nom des signataires du fameux contrat de gouvernance solidaire qui est aujourd'hui aux commandes du gouvernement, du Congrès et de la province Sud. D'où, justement, une première remarque glissée fort à propos: *« cette majorité ne veut pas d'indépendance et a pour objectif que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République française avec un statut de large émancipation… »*. De l'inédit pour les Onusiens !…
Toutefois, plus diplomate qu'il n'y paraît, Gaël Yanno devait profiter de la présence de deux représentants du FLNKS (Roch Wamytan et Michaël Forest) pour glisser : *« après être parvenus à gérer ensemble la Nouvelle-Calédonie durant près de trente ans, indépendantistes et non-indépendantistes ont désormais l'obligation de préparer un après Accord de Nouméa stable, afin de parvenir à maintenir dans la paix un développement économique et un progrès social au profit de l'ensemble des personnes résidant en Nouvelle-Calédonie… »*.
Avec quel état d'esprit ? Réponse de l'intéressé : « *en ce qui nous concerne, nous sommes convaincus qu'au XXI*ème *siècle, il est tout-à-fait possible d'être fier d'être Calédonien et fier d'être Français…* ».
Sûr que les Onusiens ont dû être surpris. Pas sûr en revanche que les indépendantistes aient apprécié outre mesure cette première intervention loyaliste au cœur de New-York.

Pour la première fois, une voix non-indépendantiste s'est exprimée à l'intérieur de la grande maison de verre new-yorkaise plus habituée à entendre les doléances des indépendantistes…

Thierry Cador

Réplique indépendantiste

Pas de nouveauté dans le discours de Roch Wamytan réclamant à grands cris que *« la Nouvelle-Calédonie puisse enfin exprimer concrètement son droit à l'autodétermination »*.
Idem en ce qui concerne le système électoral en vigueur lors des Provinciales du 11 mai : *« il est impensable et inacceptable qu'il soit appliqué lors du référendum que nous réclamons ! »*.
Cette fois, les Onusiens n'ont pas été surpris…

Yanno, le Parisien

Après Gaël à New-York, Yanno à Paris. Où, cette fois, le président du Congrès a eu durant la semaine une foule de rendez-vous en haut lieu. Agenda...

Son intervention à peine terminée devant le comité de décolonisation de l'ONU (voir par ailleurs), Gaël Yanno a troqué sa casquette de porte-parole du camp non-indépendantiste contre celle de président du Congrès, et sauté dans le premier avion en partance pour Paris. Avec dans ses bagages un carnet de rendez-vous plutôt bien rempli.
En effet, durant sa mission parisienne, Gaël Yanno devait multiplier les entretiens avec des personnalités politiques nationales, mais aussi avec des personnes qualifiées et connaissant parfaitement le dossier calédonien. Une mission entamée lundi avec trois rencontres au programme : René Dosière (député PS et rapporteur spécial outre-mer de la commission des lois), Laurent Cabrera (conseiller technique Nouvelle-Calédonie au ministère des outre-mer) et un dîner de travail avec Alain Christnacht (conseiller d'Etat, ancien haut-commissaire et rédacteur du fameux préambule de l'Accord de Nouméa).
Le lendemain, mardi 1er juillet, à nouveau trois entretiens avec des ténors de l'UMP : Jean-François Copé, Christian Jacob (président du groupe parlementaire) et Michèle Tabarot.
La rencontre avec la ministre de l'Outre-Mer George Pau-Langevin était le temps fort du mercredi. Suivaient des échanges avec Thierry Lataste (autre ex-haut-commissaire et actuel directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur), Gilles Carrez (député et président de la commission des finances) et Marc Vizy (conseiller outre-mer du Président de la République).
Deux autres temps forts jeudi. Tout d'abord un entretien avec l'ex-Premier ministre de Nicolas Sarkozy, alias François Fillon, membre de la direction provisoire de l'UMP. Ensuite une entrevue avec Jean-Jacques Urvoas (président de la commission des lois).
Ce vendredi, une réunion de travail était programmée à la Maison de la Nouvelle-Calédonie.
Enfin, lundi, juste avant de reprendre l'avion pour Nouméa, le président du Congrès avait trois derniers rendez-vous sur son planning : Claude Bartolone (président de l'Assemblée nationale), Frédéric Potier (conseiller outre-mer à Matignon) et Luc Chatel (secrétaire général de l'UMP).
Entre temps, Gaël Yanno aura peut-être eu l'occasion de croiser quelques Calédoniens. Car plusieurs ténors de la politique locale sont également à Paris pour diverses raisons – de Cynthia Ligeard à Philippe Gomès, en passant par Sonia Lagarde, Paul Néaoutyine et le haussaire Jean-Jacques Brot.

Après New-York et l'ONU, cap sur Paris. Où, sous sa casquette de président du Congrès, Gaël Yanno avait de nombreux rendez-vous au programme de sa mission...

Et maintenant, que fait-on ?

Passée l'euphorie post-électorale, de nombreuses interrogations demeurent à tous les échelons de la classe politique et dans les diverses institutions. Comme on pouvait le craindre, les échéances 2014 n'ont apporté aucune réponse à la situation particulière de la Nouvelle-Calédonie. Mais le compte à rebours a commencé et l'échéance 2018 se rapproche à grand pas. Alors, on fait comment ?

Retour à la case départ en ce mois de juillet 2014 !
Depuis des mois on ne pensait qu'à ça, on ne parlait que de ça. Les élections provinciales étaient l'horizon indépassable qui conditionnait tout le reste. Et puis... plus rien !
Il y a eu, bien sûr, ces dernières semaines, l'installation des institutions. Il y a eu, aussi, le retard né du délai imposé pour l'attribution des secteurs. Mais cela n'explique pas tout ! Cela ne justifie pas le calme absolu de la vie politique depuis plus d'un mois et demi.
En fait, il ne se passe rien parce que, le premier qui bouge, risque de bousculer le fragile équilibre issu des urnes et, pour l'instant, personne ne veut en prendre la responsabilité.

LE RÉVEIL SERA DIFFICILE

C'est le charme des périodes électorales – et celle-ci a été particulièrement longue – que de permettre de dire tout et n'importe quoi, de promettre, de faire rêver... C'est le temps de tous les possibles et de toutes les démagogies, mais parfois le réveil est dur.
Et il risque de l'être, dans les prochains mois, quand il faudra faire rimer lutte contre la vie chère, équilibre des comptes sociaux et... augmentation d'impôts.
Ce ne sera pas simple, non plus, de s'attaquer au serpent de mer de la réforme de la fiscalité. Quand il ne s'agit que d'un slogan de campagne, tout le monde est pour la réforme d'une fiscalité jugée obsolète et inadaptée. Mais, sur le fond, les philosophies politiques des uns et des autres sont viscéralement opposées et qui l'emportera ? Ceux qui, comme les indépendantistes, veulent "faire payer les riches" ou ceux qui prônent une économie libérale qui favorise l'entreprise et la création d'emplois ? Et en matière de fiscalité indirecte, qui aura le dernier mot ? Ceux qui croient en la TGA ou ceux qui n'en veulent pas ?

Il faudra, aussi, trouver une solution au déficit structurel de la province Sud. Tout le monde (ou presque), est d'accord sur ce point et, dans la campagne, il a souvent été question de révision de la clef de répartition. Mais, les élections passées, personne ne peut négliger le fait que les indépendantistes n'en veulent pas et que toute solution passe forcément par eux.
D'ailleurs, quand les membres du Contrat de Gouvernance Solidaire s'engagent à faire inscrire au Congrès *"l'examen d'une proposition de loi du pays relative à l'affectation à la province Sud de la taxe sur les jeux"*, ils précisent que cela se fera après un échange avec les mouvements indépendantistes. Mais croit-on que ceux-ci l'accepteront sans mot dire, alors qu'ils bataillent depuis des années pour sauvegarder un statu quo qui les avantage ?
Mais la fracture n'est pas forcément entre indépendantistes et non indépendantistes.
Elle divise, souvent chacun des camps. En matière de logements, par exemple.
Faut-il relever le pari fou de la construction d'habitat social à outrance, alors que l'on sait que ni les terrains, ni les financements ne sont disponibles ? Et que fait-on des squats ? On les résorbe ou on les réhabilite ?
Sans parler du dossier métallurgique et minier, qui se transforme en véritable foire d'empoigne, sans que l'on sache vraiment qui veut quoi et avec quels objectifs.

LA RÉALITÉ POLITIQUE DEVRA PRENDRE LE DESSUS

La liste est longue des sujets brûlants qui concernent le quotidien des Calédoniens et pour lesquels aucune réponse ne fait l'unanimité.
Dans un tel contexte, la classe politique risque d'être tentée par un immobilisme de bon aloi, habilement camouflé sous les habits de la recherche du consensus et du compromis à tout prix.
Mais cela n'aura qu'un temps. On ne pourra pas, longtemps, faire croire à la population que l'unanimité règne sur les réformes économiques, fiscales et sociales. La grande conférence économique qui doit se tenir le mois prochain aura, en la matière, valeur de test.
Mais même si les syndicats prétendent, en ces domaines, jouer les aiguillons, il faudra bien que la réalité politique reprenne le dessus et que des choix soient faits. Ils ne plairont pas à tout le monde.
Chez les indépendantistes, la volonté unitaire a explosé en vol dès le lendemain du scrutin, mais les partisans du maintien dans la France ne parviendront peut-être pas longtemps à masquer les divergences qu'ils se sont efforcés de gommer, au nom de l'engagement à l'union qui fût, aussi, l'un des thèmes forts de la campagne.

ENGAGER AU PLUS VITE LE DIALOGUE POLITIQUE

Et c'est quand on parlera de la sortie de l'Accord de Nouméa que le débat risque de prendre toute son intensité. Et c'est pourtant la priorité des priorités si l'on veut échapper au triple referendum couperet de l'Accord de Nouméa ou, au moins, au premier d'entre eux. Mais là non plus ce ne sera pas simple !
Les non indépendantistes veulent dialoguer mais les indépendantistes ne veulent pas.
Et les partisans du maintien dans la France ne sont pas, non plus, d'accord entre eux. Un 3ème accord ou un référendum éclairé ? Que vont-ils proposer à leur partenaire local de l'Accord de Nouméa ?
La démonstration, à l'ONU, de Gaël Yanno, qui s'exprimait au nom des trois composantes du Contrat de Gouvernance Solidaire, semble plutôt aller dans le sens d'un 3ème accord puisque c'est la seule solution qui permettrait à la Nouvelle-Calédonie d'être *"reconnue sur le plan international comme un territoire totalement décolonisé tout en restant résolument au sein de la République française."*
Pour être acceptée par les Nations Unies, la solution devra en effet, impérativement, passer par une très large majorité qui dépasse les clivages entre indépendantistes et non indépendantistes comme l'a été l'Accord de Nouméa. Mais tout le monde n'a pas osé le dire pendant la campagne.
Ceux qui étaient contre sauront-ils revenir sur leurs déclarations passées ?
Et que fera l'Etat, bien silencieux, lui aussi, depuis la fin des échéances 2014 ?
Là aussi, il faudra trancher !
Et quand tous ces dossiers arriveront sur la table, ça va tanguer...

Marigny

Considérée à juste titre comme étant le secteur clé du XXIème siècle, la région Pacifique bouge et voit converger les regards du reste du monde. Et elle bouge beaucoup. A tous les niveaux !
Raison de plus pour Actu.nc d'évoquer chaque semaine son actualité en feuilletant les meilleures pages de la presse de nos voisins.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

The National

Le pays a besoin de PME

Les statistiques de la Banque Mondiale ont indiqué qu'au moins 40% de la population du pays ne dispose pas de 2 kinas par jour (72 XPF). Selon le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Richard Maru, sortir de cette situation passe par une aide massive aux petites et moyennes entreprises.

Un autre argument militant pour une telle aide aux PME selon M. Maru, est qu'environ 2 millions de personnes n'ont pas d'emploi « formel ».
Il a déclaré : « *Il faut fournir plus d'opportunités aux jeunes. Dans un pays disposant d'autant de ressources que le nôtre, de mines, d'hydrocarbures, comment se fait-il que 66% de notre population soit sans emploi et quitte le système scolaire* ? ».
Selon lui, avec sa faible population (7 millions) comparée à l'Indonésie (261 millions), la PNG devrait se porter beaucoup mieux aujourd'hui.
« *En Indonésie, la seule façon de maintenir le pays a été d'investir dans la croissance du secteur des PME. Il y en a 50 millions là-bas et c'est la seule raison pour laquelle il y a des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes* » a-t-il expliqué.

Richard Maru, Ministre du Commerce et de l'Industrie

« *Aucun gouvernement responsable ne peut permettre à une telle situation de perdurer, nous devons impérativement investir dans le secteur des PME* » a-t-il conclu enfin, avant d'annoncer qu'un nouveau plan pour les PME de PNG était en cours de finalisation. Affaire à suivre donc…

FIDJI

The Fiji Times

Groupe consultatif de consommateurs

Le Consumer Council of Fiji (CCF) vient de mettre en place à Suva un « groupe communautaire consultatif de consommateurs » en collaboration avec l'Union Européenne.

La Présidente du CCF, Premila Kumar a déclaré que la mise en place de ce groupe était un projet que le Conseil avait élaboré suite à des demandes récurrentes faites par des communautés et des consommateurs dans des régions isolées du pays.

Premila Kumar, Présidente du « Consumer Council of Fiji »

Elle a ajouté que le groupe avait des représentants d'endroits éloignés agissant comme « *les yeux, les oreilles et la voix* » du Conseil pour bâtir une réelle solidarité entre les consommateurs : « *Ces institutions jouent un rôle important pour résoudre les conflits et protéger les consommateurs de pratiques commerciales déloyales* ».
Elle a précisé enfin : « *Le groupe donnera aux consommateurs l'opportunité de mener des actions collectives sur des questions liées à la consommation. Il est constitué de volontaires qui participeront activement à la promotion des droits du consommateur et à sa protection par des moyens divers* ».

AUSTRALIE

ABC Australian Broadcasting Corporation

L'ACCC : un organisme qui fait du zèle ?

Le Tribunal Australien de la Concurrence a annulé la décision de l'organisme de surveillance de la concurrence, la fameuse « Australian Competition and Consumer Commission » (ACCC), qui visait à empêcher AGL Energy d'acheter les actifs de production énergétique du New South Wales (NSW) de Macquarie Generation.

L'ACCC avait bloqué l'offre publique d'achat d'AGL en mars au prétexte que cela était susceptible de réduire de façon substantielle la concurrence sur le marché de la distribution électrique dans l'Etat du NSW.
AGL ayant alors fait appel de cette décision, le Tribunal vient finalement de l'autoriser à procéder à cette acquisition de 1,5 milliards de AUD (124 milliards de XPF) sous certaines conditions, notamment qu'AGL s'engage à fournir pas moins de 500 MW par an de contrats de couverture électrique à des petits détaillants du NSW pendant une période de 7 ans.
Le Tribunal s'est dit confiant quant à l'existence d'une concurrence active à l'issue de l'acquisition, tout comme le Gouvernement de l'Etat du NSW qui se dit satisfait de cette décision.

Australian Competition Consumer Commission

L'ACCC de son côté juge cette décision décevante et reste non seulement convaincu que « *la vente à un autre offreur aurait généré davantage de concurrence au bénéfice des consommateurs* », mais encore émet des doutes sur le fait que « *les conditions de l'autorisation [soient] effectivement appliquées* ».
Pourtant, sachant qu'à l'issue de cette « *concentration* » il reste encore trois opérateurs qui (ne) se partagent (que) 80% du marché de la fourniture d'électricité au NSW, on est en droit de s'interroger sur le niveau des exigences de l'ACCC !

ABC Australian Broadcasting Corporation

L'immobilier se met au goût des Chinois

Les investissements chinois dans l'immobilier australien continuent à augmenter, à tel point que les développeurs incorporent de plus en plus des éléments du folklore traditionnel dans leur conception. Plusieurs bâtiments à Sydney, Melbourne et Perth sont même actuellement dessinés spécifiquement en direction de l'acheteur asiatique.

« *Beaucoup de ressortissants chinois en ce moment sont à la recherche d'un nouveau style de vie potentiel à terme ou d'un investissement dans un pays voisin qui garantisse la sécurité et la croissance de leur capital* » déclare John McGrath, Directeur Général de McGrath Estate Agents.
L'année dernière, on a estimé qu'à Sydney et Melbourne 18% des ventes sur plan (VEFA) concernaient des acheteurs chinois.
Ainsi, non seulement on voit apparaître des brochures en chinois, des bureaux d'accueils spécifiques, mais aussi des projets qui intègrent le « Feng Shui » et des principes du folklore chinois.
Les architectes doivent bien souvent faire leur « apprentissage » de manière accélérée, comme par exemple chez BVN Donovan Hill qui a remporté le concours international pour la conception de la plus grande tour résidentielle d'Australie, « Greenland », pour le compte d'un développeur chinois.
« *Nous avons dû développer le projet rapidement car nous avons appris de nos clients chinois qu'ils apprécient que les choses se fassent très vite, car cela se passe ainsi en Chine* » explique Phillip Rossington, un des chefs de projet.
Penser au placard à chaussures dès la conception de l'appartement et non comme un agencement ultérieur, supprimer le chiffre 4 qui porte malheur (étages, ascenseurs) ou les jardins sur les toits (le « chapeau vert » symbolisant l'homme trompé), veiller à la position des portes d'entrée et arrières, à la manière dont s'écoule l'eau dans la salle de bains, etc., tout doit être pris en compte pour satisfaire ceux qui constituent (pour l'instant) le troisième pays investisseur dans l'immobilier en Australie.

« Greenland Tower » en cours de construction à Sydney.

NOUVELLE ZÉLANDE

Bientôt des porte-conteneurs géants au Port de Tauranga

Le Port de Tauranga va mettre à niveau la capacité de ses infrastructures afin de pouvoir accueillir les porte-conteneurs géants dans les deux ans qui viennent. Ce projet est le fruit d'un accord stratégique sur 10 ans entre le Port de Tauranga et le gestionnaire de fret « Kotahi », joint-venture formée en 2011 par Fonterra et Silver Fern Farms.

Dans le cadre de cet accord, le Port de Tauranga va procéder à l'émission de 2 millions d'actions en deux tranches, correspondant à 1,5% de son capital social, à charge pour Kotahi de respecter un engagement de fourniture d'un volume total de fret sur 10 ans de 1,8 millions de TEU (*ndlr : EVP en français, unité de mesure en nombre de conteneurs « Equivalents Vingt Pieds »*).
Kotahi prendra également une participation de 49,9% dans le capital de la filiale du Port de Tauranga, Timaru Container Terminal (TCTS), en contrepartie de son engagement à orienter plus de fret vers la plateforme portuaire de Timaru (*ndlr : île du Sud*).
Kotahi a également conclu un marché portant sur 2,5 millions de TEU sur 10 ans avec Maersk Line, la plus grosse compagnie de transport maritime par conteneur au monde, devant amener des navires de 6500 TEU à Tauranga une fois les travaux d'extension terminés d'ici fin 2016.
Aucun port de NZ n'a actuellement la capacité d'accueillir de tels bateaux, et c'est le « *bon moment* » pour le Directeur Général de Kotahi, Chris Greenough. Selon lui, « *cela assurera que la NZ ne devienne pas une simple antenne de gros centres portuaires dans la mer de Tasman, ce qui ajoute 7 à 10 jours aux délais de transit à l'export. Malgré son éloignement des grandes routes maritimes et la relative étroitesse de son marché, nous allons ainsi faire en sorte que la NZ joue avec les mêmes atouts que les autres sur le marché international* ».
Le Directeur Général de Maersk Line NZ ajoute pour sa part : « *Ramené au conteneur, le rendement énergétique de ces navires est bien meilleur : il permettra de réduire l'empreinte carbone du fret maritime des exportations de la NZ de 22% en moyenne* ».

Le Parlement en guerre contre les sociétés fictives en NZ

Le Parlement vient de voter un amendement (attendu depuis longtemps) à la Loi sur les Sociétés, instaurant des mesures de répression contre les sociétés fictives. Désormais, toutes les sociétés enregistrées en NZ doivent avoir un directeur local et tous les dirigeants doivent être identifiés au registre des entreprises, y compris leur propriétaire « effectif ».

« *La protection de la réputation de la NZ est essentielle à la croissance de notre économie* » a déclaré le Ministre du Commerce, Craig Foss.
À l'origine de cette nouvelle loi, des révélations début 2010 selon lesquelles une entreprise enregistrée en NZ, SP Trading, aurait loué un avion chargé de 35 tonnes d'armes et d'explosifs, qui aurait été intercepté à Bangkok en transit entre la Corée du Nord et l'Iran.
Depuis cette histoire qui a concentré l'attention des médias internationaux sur la NZ, de nombreux autres exemples de sociétés fictives néo-zélandaises menant des activités illégales ont été découverts (blanchiment d'argent de la drogue, pillage de coffres d'états d'Europe de l'Est).
Une grande majorité de ces sociétés écrans étaient dirigées par des résidents étrangers, souvent basés à Chypre ou au Panama, rendant leur poursuite impossible par les autorités locales.

Parlement de Nouvelle-Zélande

Un rapport d'août 2012 remis à Foss faisait état du blanchiment d'argent à hauteur de 1,5 milliards de NZD par an (115 milliards de XPF) et mettait en garde contre le fait que le pays devenait « *un lieu de choix* » pour qui voulait s'engager dans des activités illégales.
La législation a donc mis du temps à se mettre en place, mais voilà chose faite : les entreprises ont jusqu'au 21 décembre pour se mettre en conformité et satisfaire aux nouvelles réglementations.

VANUATU

Air Vanuatu en partenariat avec Jetstar

Le Président Directeur Général d'Air Vanuatu, Josepth Laloyer vient d'annoncer un nouveau partenariat avec Jetstar en NZ. Dorénavant, les touristes kiwis et les résidents vanuatais pourront acheter des billets de/vers Christchurch, Dunedin, Wellington et Queenstown vers/de Port Vila.

Les vols domestiques en NZ seront opérés par Jetstar New Zealand, en connexion avec Air Vanuatu à Auckland le mercredi et le samedi.
« *Il est impératif pour notre développement que nous puissions proposer des tickets à destination des principaux centres régionaux. Nous sommes confiants dans le fait que ce partenariat avec Jetstar contribue à notre croissance* » a dit M. Laloyer.
Cette nouvelle devrait ravir aussi bien les kiwis désireux d'échapper à la froidure de l'hiver pour la chaleur tropicale du Vanuatu que les résidents ni-vanuatu : « *Les voyageurs d'affaires, les travailleurs saisonniers et les locaux voulant explorer la NZ bénéficieront de ce nouvel accord. Jetstar propose des tarifs hautement compétitifs et nous attendons avec impatience de pouvoir ajouter de la concurrence dans la région* » a déclaré M. Laloyer.
Selon le patron de Jetstar NZ, Grant Kerr, « *les partenariats inter-lignes jouent un rôle important dans la croissance d'une compagnie aérienne* ». Il ajoute : « *Nous sommes certains que nos clients domestiques en NZ vont accueillir favorablement cette nouvelle option de connexion directe avec le Vanuatu* ».
Le Président de la Vanuatu Hotel and Resorts Association, Thomas Tait, a salué la nouvelle au nom de toute l'industrie touristique du pays, qui escompte « *un accroissement significatif du nombre de touristes kiwis* » grâce à ce partenariat.

POLYNESIE FRANCAISE

Flosse : ça se corse…

Nous parlions déjà (et encore !) de Gaston Flosse il y a 3 semaines à propos de l'affaire Anuanuraro (cf. Actu n°18) pour laquelle 2 ans ferme et 5 ans d'inéligibilité ont été requis. Le voici de nouveau dans nos colonnes pour une autre affaire, celle-ci plus « avancée » puisqu'il s'agit du dernier recours de la défense et que l'avocat général vient de préconiser le rejet du pourvoi en cassation.

L'affaire en question est celle des « emplois fictifs » pour laquelle le président de Polynésie Française a été condamné le 7 février 2013 en appel à 4 ans de prison avec sursis, 15 millions d'amende et 3 ans de privation de droits civiques pour prise illégale d'intérêt et détournement de fonds publics.
Pour l'avocat général, « *le mécanisme frauduleux est établi : 626 collaborateurs à disposition du cabinet du président de la Polynésie, c'est un peu comme si, rapporté à l'échelle de l'Elysée, le président Hollande avait 150.000 collaborateurs* ! ».
Il a ainsi lancé à la fin de son intervention devant la haute juridiction : « *Je requiers que les lois de la République soient appliquées sur tout le territoire de la République* ».
La Cour de Cassation a mis son arrêt en délibéré au 23 juillet. Si elle suit les réquisitions du parquet général, Gaston Flosse sera privé immédiatement de tous ses mandats, ce qui, à l'âge de 83 ans, pourrait signifier la fin de sa longue carrière politique…

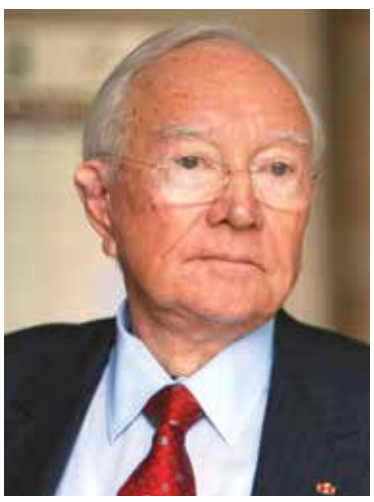

Actu.nc
Numéro 21 • vendredi 04/07/2014

Les 1/8èmes de finale ont rendu leur verdict. Nous voilà désormais dans le grand huit ! Et la France y participe, dès demain, face à l'Allemagne. Une rencontre attendue avec impatience par les amateurs de football comme par toute une population désireuse de retrouver la fièvre de 1998... Quant aux autres 1/4, ils ne manqueront pas de piment. Le Brésil, notamment, sera au cœur de tous les regards...

Dans le rétro...

Les tops

3 La Belgique est une adepte des « Cinq dernières minutes ». Au premier tour, la sélection belge aura en effet attendu les 5 dernières minutes de ses trois rencontres pour venir à bout de son adversaire. En 1/8ème, elle a fait la différence en prolongations. Au tour des penaltys en 1/4 ?

5 Avec cinq buts inscrits, James Rodriguez, le jeune milieu colombien évoluant à l'AS Monaco (pour combien de temps ?) mène la danse du classement des buteurs après quatre rencontres - Il devance Neymar, Messi et Thomas Müller, auteurs de 4 buts.

0 fautes sur les pronostics d'Actu.nc la semaine dernière pour les quatre derniers 1/8ème de finale. Ferons-nous aussi bien pour les 1/2 ?

Les flops

0 comme le nombre de représentants africains en 1/4 de finale après l'élimination du Nigéria et de l'Algérie en 1/8ème, lesquels ne rejoindront pas le Cameroun (1990), le Sénégal (2002) et le Ghana (2010) à ce "palmarès" continental.

1 C'est avec un maigre but au compteur que Cristiano Ronaldo, Ballon d'Or en exercice, star gominée, a été gommé de cette Coupe du monde !

9 Luis Suarez aura finalement écopé de 9 matchs de suspension pour son agression "mordante" sur un Italien. Le plus cocasse est qu'avant l'entame de la Coupe du Monde, il était possible de parier en ligne sur cette éventualité. Il est vrai que l'attaquant uruguayen n'en était pas à sa morsure d'essai !

› UN PEU D'HISTOIRE...

Histoires de quarts...

Les quarts de finale sont souvent apparentés à l'instant de vérité, celui où on bascule du statut de participant lambda dont l'histoire ne retiendra pas le nom à celui de nation amenée à connaître une renommée "éternelle". Sans parler de victoire finale (réservée jusqu'alors à huit pays seulement) ou de finale (12 nations ont connu ce privilège), les demi-finales et finales demeurent une véritable chasse gardée n'affichant que 23 "adhérents". Si, parmi celles-ci, certaines ont connu la joie de franchir d'un seul "bond" les étapes menant jusqu'aux 1/2 (le Chili en 1962, la Bulgarie en 1994, la Corée du Sud et la Turquie en 2002, la Croatie en 1998), d'autres ont du "ramer" pour franchir l'écueil des 1/4 comme la Yougoslavie (5 fois qualifiée en 1/4 pour une seule demi-finale en 1962) ou l'ex-URSS au bilan identique (une seule demi en 1966 pour 5 quarts disputés).

Et puis il y a le bal des "maudits", celui qui rassemble les 17 nations n'ayant jamais réussi à dépasser les 1/4. La plupart d'entre elles (14) n'auront eu qu'une seule chance pour entretenir l'espoir d'atteindre le dernier carré. En vrac, on peut citer Cuba, le Sénégal, la Roumanie, le Danemark ou le Paraguay. Si deux nations, le Mexique et le Pérou, ont atteint les 1/4 à deux reprises sans pouvoir franchir cette "barre", le "maudit des maudits" demeure la Suisse qui, tant en 1934, 1954 qu'en 1958, n'a pas réussi à passer du "grand huit" au "carré d'as" ...

Le saviez-vous ?

Les vainqueurs vaincus... Lors des 19 premières éditions, trois vainqueurs seulement ont réussi à remporter l'épreuve après avoir perdu une rencontre au premier tour : l'Espagne en 2010 (lors de son premier match face à la Suisse), l'Argentine en 1978 et l'Allemagne, à deux reprises, en 1974 (avec une étonnante défaite contre l'Allemagne de l'Est, le voisin "honni" d'alors) et en 1954 lorsqu'elle battra 3-2 en finale des Hongrois qui les avaient écrasés 8-3 (!) au premier tour. Pour la petite histoire, l'Italie, en 1982, est la seule nation à être sortie victorieuse, vainqueur après 3 matchs nuls au premier tour ! A contrario, seuls les Brésiliens, en 2002, ont réalisé un grand chelem avec sept victoires en autant de matchs. Une performance que la Colombie, les Pays-Bas, l'Argentine et la Belgique peuvent encore égaler...

LA SEMAINE DES FRANÇAIS...

Soulagement et courtes nuits

Les Calédoniens qui auront choisi de se lever mardi à 3 heures du matin sauront sans doute là à nouveau samedi matin, toujours à 3h, pour suivre le 1/4 de finale de la France contre l'Allemagne ; et seront même sans doute encore plus nombreux devant leur téléviseur ! En 1/8ème, les Français ont longtemps paru être sur le point de perdre pied face à des Nigérians très physiques, plus agressifs dans les duels. Entre lacunes défensives et déchet technique en attaque, l'équipe de France était à la peine. Les vingt dernières minutes auront tout changé. Plus entreprenants face à des Nigérians qui tiraient un peu la langue, les Français ont enchaîné les occasions de but avant de trouver la faille à deux reprises pour notre plus grand soulagement... Vivement demain !

Merci aux arbitres...

Avec un arbitrage un peu moins clément, les Français auraient déjà pu finir à dix à chacun de leurs quatre premiers matchs. Giroud, Sakho, Matuidi & Co l'ont échappé belle... Il serait bienvenu de ne pas trop forcer notre chance à l'occasion des quarts. Croisons les doigts...

Erratum : dans un des "flops" du numéro précédent, nous avons écrit que la Squadra Azurra était triple championne du monde. Les fans de l'Italie auront rectifié d'eux-mêmes : ce pays compte bien quatre titres (1934, 1938, 1982 et 2006).

LE COIN DES SUPORTERS

Bonne ambiance aux petits rendez-vous matinaux dans les cafés et restaurants de Nouméa.

Dans le (télé)viseur...

Le programme des 1/4 de finale. Trois des quatres rencontres seront retransmises sur NC 1ère

Samedi 5 juillet - 3h00

Maracana, Rio de Janeiro

FRANCE - ALLEMAGNE

Nous y voilà ! Pour la 4ème fois, les deux grands voisins se retrouvent en Coupe du monde. En 1958, la France avait battu la RFA 6-3 lors du match pour la 3ème place. En 1986, la bande à Platini n'avait quasi pas existé en 1/2 (0-2). Quant à 1982, est-il nécessaire de raviver la plaie ? Défaite aux tirs aux buts à l'issue d'une rencontre d'une intensité dramatique exceptionnelle (3-3), la France avait su s'échapper son rêve d'une première finale. Une page que tous les Français de plus de 40 ans voudraient bien voir définitivement tournée samedi matin...

Le prono d'Actu.nc : France 51 % - Allemagne 49 % !

Samedi 5 juillet - 7h00

Arena Castelao, Fortaleza

BRÉSIL - COLOMBIE

Pour la Colombie, cette présence en quarts de finale sera une grande première ! Mais avec quatre victoires en autant de matches et une 8ème place au dernier classement FIFA, elle semble aller de soi. Le Brésil qui jouera un 17ème quart en vingt éditions et qui est invaincu sur son sol depuis 41 matches et une défaite 0-1 contre le Paraguay en août 2002, sera le favori de cette rencontre... sur le papier ; et sur le papier seulement, tant le niveau de jeu de la Seleccao a jusqu'à présent déçu.

Le prono d'Actu.nc : Brésil 51 % - Colombie 49 %

Les vainqueurs des deux premiers matchs de quarts-de-finale se rencontreront en demi-finale mardi 8 juillet à 7h00 à Belo Horizonte.

Dimanche 6 juillet - 3h00

Estadio Nacional, Brasilia

ARGENTINE - BELGIQUE

En 1986, l'Argentine de Maradona avait éliminé les Diables Rouges en 1/2 finale (2-0). Messi sera-t-il se montrer à la hauteur de son illustre prédécesseur pour porter les siens en demi ? Telle est la question. Mais le collectif et la solidarité des Belges sont tout à fait susceptibles de déjouer notre pronostic, qu'on avance uniquement du bout des lèvres...

Le prono d'Actu.nc : Argentine 55 % - Belgique 45 %

Dimanche 6 juillet - 7h00

Arena Fonte Nova, Salvador de Bahia

PAYS-BAS - COSTA RICA

Si les Pays-Bas étaient attendus à ce stade de l'épreuve malgré la blessure de nombreux titulaires durant la phase de préparation, il s'agit a contrario d'un véritable exploit réalisé par le Costa Rica, petit pays de moins de 5 millions d'habitant dont ce n'est que la 4ème participation. Avec le trio Robben, Sneijder et Van Persi, les Oranje ont les cartes en main pour se qualifier pour une 5ème demi-finale mais il leur faudra passer "sur le corps" d'une équipe soudée comme un seul homme !

Le prono d'Actu.nc : Pays-Bas 60 % - Costa Rica 40 %

Les vainqueurs de ces deux derniers quarts-de-finale se rencontreront en demi-finale mercredi 9 juillet à 7h00 à Sao Paulo.

Les stats' de la semaine

Et un record, un ! - Avec 136 buts inscrits lors des rencontres du premier tour, cette vingtième édition aura battu un premier record. Depuis que la compétition réunit 32 nations (1998), le record appartenait en effet à l'édition 2002, avec 130 buts. Reste à battre le record de 171 buts inscrits sur l'ensemble de l'épreuve, détenu par l'édition de 1998, organisée par la France. Après des 1/8ème de finale ayant porté le total à 154 buts, et alors que 8 rencontres restent au programme, c'est encore jouable.

Amériques = 50 % des 1/8ème de finalistes - Avec huit nations sur seize au stade des 1/8ème de finale, les Amériques ont enregistré leur meilleur résultat depuis que l'épreuve rassemble 32 nations. Et de loin ! Lors de l'édition précédente, elles étaient 6, ce qui constituait déjà un record après les éditions 1998, 2002 et 2006 lors desquelles elle avaient qualifié entre 4 et 5 nations en 1/8ème.

Quand la France passe le 1er tour... - Depuis 1954, la France a participé à dix reprises à la Coupe du monde. À chaque fois qu'elle a franchi le premier tour, elle a au moins atteint les demi-finales (1958, 1982, 1986, 1998 et 2006). De bon augure avant le quart de finale demain matin contre l'Allemagne ? A contrario, l'Allemagne peut devenir la première nation à figurer pour la 4ème fois consécutive dans le dernier carré...

L'Allemagne bat son propre record - Avec un seizième quart de finale consécutif, l'Allemagne bat son propre record. Le Brésil suit loin derrière avec six participations aux quarts d'affilée (série en cours). Encore plus loin (à des années lumière ?), on trouve l'Italie, l'Angleterre et l'Argentine (dont 2014) avec trois quarts consécutifs. L'Allemagne peut dormir tranquille, ce record n'est pas près d'être battu, sinon par elle-même en 2018 !

› EPISODE 3

Il était une fois la Savexpress

Dès sa mise en service le 24 novembre 1980, la Savexpress va révolutionner les relations entre le Grand Nouméa et la Brousse. Et modifier en même temps les vieilles habitudes des automobilistes calédoniens…

Quatre semaines après son inauguration officielle, les premiers chiffres tombent. D'après les statistiques, il apparaît que le taux de fréquentation sur le tronçon Koutio-Païta s'établit à quelque 2 869 véhicules par jour. C'est bon signe. En tous les cas, ce niveau laisse clairement entendre que la Savexpress pourra tenir es engagements au niveau des charges d'exploitation de l'exercice 1981.

Par ailleurs, lors du CA du 23 décembre 1980, les administrateurs décident de scinder la société en trois grands secteurs. A savoir : le juridique et le financier placé sous la houlette du secrétaire général de la Savexpress (D. Baroin), l'exploitation du péage qui revient au directeur d'exploitation (H. Goiran) et la technique mise sous le contrôle du chef de subdivision de Nouméa de la direction des travaux publics (J. Tran Ap).

Maintenant que le décor est définitivement planté, la Savexpress donne pour mission à une entreprise de nettoyage de créer un aménagement paysager sur les bas-côtés de la gare de péage.

Quelques mois plus tard, un nouveau CA met l'accent sur le fait que le trafic au col de Katiramona représente seulement la moitié de celui de la route à péage. Laquelle, calculs établis, capte donc les 2/3 du trafic total de l'axe Nouméa-Païta. Un trafic qui entraîne aussi quelques problèmes. En effet, des fissures de la chaussée apparaissent du côté de Tiaré. Et des réparations s'imposent…

A peu près à la même époque, les administrateurs procèdent à une augmentation des tickets de péage qui passent à 120 F, 240 et 360 F à partir du 1er janvier 1982.

Désormais, la Savexpress prend le statut de société rentable, qui va être en mesure de rembourser progressivement les prêts et autres avances, tout en améliorant l'ensemble de ses installations ainsi que le tracé routier dont elle a la responsabilité. Ainsi, par exemple, le président Daly fait adopter le principe de l'achat d'une machine pour le comptage des pièces jusqu'alors pour le moins fastidieux.

En étant une société anonyme, la Savexpress a donc vocation à faire des bénéfices. D'autant que la présence en son sein du Territoire, des municipalités et de la CCI lui confère une grande stabilité tant au niveau des hommes que des capitaux mis en œuvre.

A propos des hommes, Arnold Daly, véritable pilier du projet, est réélu à l'unanimité des administrateurs PDG de la Savexpress, le 19 juillet 1982. L'occasion pour lui d'insister sur le fait que *« la réalisation de la route à péage s'inscrit dans la cadre d'un programme de grands travaux destinés à préserver un niveau minimum d'emplois dans les entreprises de travaux publics… »*.

Les mois qui suivent vont le prouver au besoin…

Th. C.

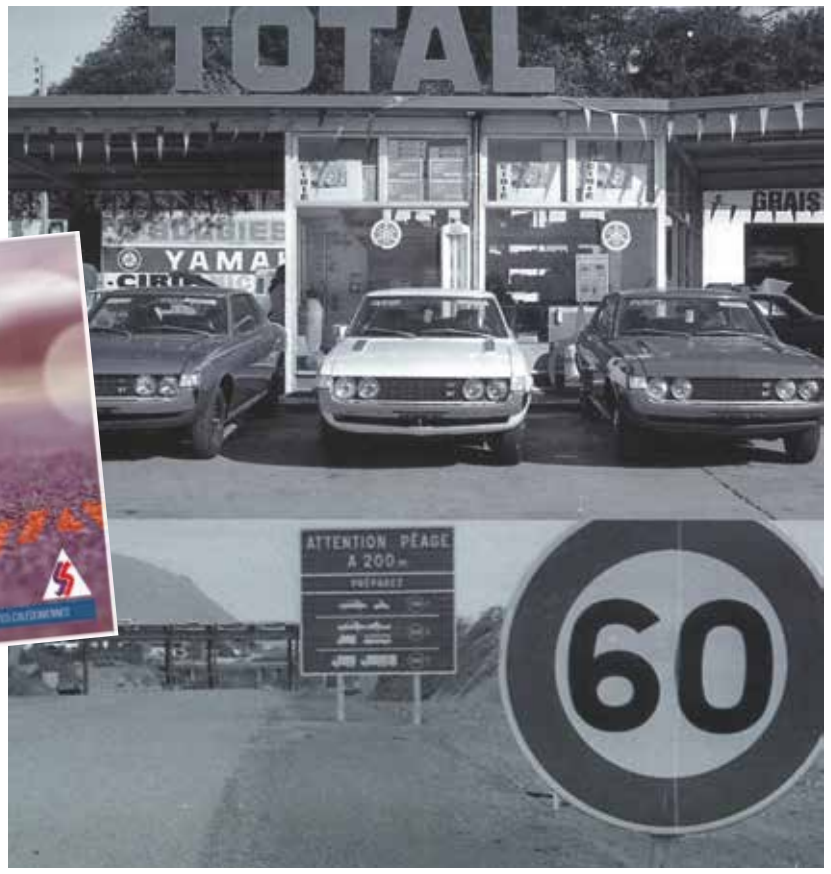

Calculs établis, la Savexpress capte donc les 2/3 du trafic total de l'axe Nouméa-Païta

Pilier du projet, Arnold Daly est réélu à l'unanimité PDG de la société le 19 juillet 1982

> La semaine prochaine :
L'époque des gestionnaires

Cette nouvelle saga calédonienne qui vous est ainsi proposée a été rendue possible grâce à l'aimable autorisation de l'éditeur et de l'auteur (Frédéric Angleviel) de la jolie plaquette intitulée : ***« De la poussière au bitume – Du sentier kanak à la Savexpress, 150 ans de routes calédoniennes »***

› SAGA CALÉDONIENNE

Dix-neuvième épisode de la saga calédonienne avec la vie d'un auteur prolifique qui décrivit les mœurs de ses contemporains avec une plume féroce mais réaliste : Georges Baudoux…

BAUDOUX Georges (1870-1949)

Né à Paris en 1870, le petit Georges Baudoux a tout juste quatre ans quand il débarque en Nouvelle-Calédonie - plus précisément sur l'Île des Pins, où son père assure la surveillance des déportés politiques. Un peu plus tard, il vient à peine de souffler ses douze bougies, lorsqu'il découvre la littérature française en travaillant - déjà ! - au journal *Le Moniteur*. Autre coup de foudre à dix-sept ans : les merveilles de la mythologie qu'il dévore dans le dictionnaire, « seul livre à bord » du cotre qu'il a acheté pour le commerce du troca.

Assez vite lassé de l'Océan, Georges Baudoux pose le sac à terre afin de s'ouvrir à la rude vie des stockmen. Ce qui lui permet en particulier de se familiariser avec les Mélanésiens et leur mentalité. Et en étant parvenu à gagner leur confiance, il se fait raconter les légendes d'ordinaire cachées aux Blancs *« qui ne sont pas de ce pays et qui ne comprennent jamais les choses des Canaques »*.

Nouveau changement de cap en 1893 : il tente l'aventure dans l'exploitation minière, ainsi que celle du… mariage qui ne lui réussira guère ! Mais en 1914, la baisse du prix du chrome l'amène à vendre ses biens. D'où un joli petit pactole qui lui permet de se retirer des affaires et de partir bourlinguer.

Au départ, cette photo était vouée à la postérité. Mais finalement, elle a servi de modèle au timbre qui célébra cet auteur prolifique en 1988.

Il tente l'aventure dans l'exploitation minière, ainsi que celle du mariage qui ne lui réussira guère !

Après un séjour forcé en Australie, il revient sur le Caillou. Où, *« pour tuer le temps »* comme il le souligne avec humour, il commence à écrire des contes et des nouvelles issus à la fois d'histoires vraies et de légendes, mais aussi de la riche expérience de ses aventures personnelles menées au contact des différentes couches sociales de la colonie.

Rédigées entre 1915 et 1935 - *« Le taureau de Bargen »*, *« Le Pont d'Avignon »*, *« La Poisse »*, *« Justice express »* - ses nouvelles s'avèrent être, en fait, de truculentes satires des mœurs de l'époque. Elles paraissent en feuilletons dans les journaux locaux comme *Le Messager* ou *Le Bulletin du Commerce*. A l'instar des Parisiens qui se pressaient aux Italiens pour applaudir leurs propres vices, les Calédoniens se délectent des attaques ironiques menées contre les fonctionnaires avides de prestige, et se réjouissent des déboires du prétentieux *« mec au col cassé »* et redingote qui veut absolument changer les habitudes des Broussards. Ils applaudissent aussi les projets avortés du sieur Bargen qui avait un peu trop misé sur les parties viriles de… son taureau !

Bref, chacun y découvre… son voisin !

Par ailleurs, grâce à ses rencontres avec des fugitifs ou des amnistiés du bagne, Baudoux rapporte une série de témoignages historiques pour le moins poignants. Sont ainsi publiés : *« L'Evadé d'la Nouvelle »*, « L'Emprise du crime », *« Clotho »* et *« L'Expiation »*.

De son expérience avec *« les malchanceux, les vaincus »* - c'est-à-dire ceux à qui il doit *« une parole, un souvenir »*, Georges Baudoux raconte avec réalisme et une grosse pointe de nostalgie leur rude vie de broussards. Et en véritable poète à la plume féconde, il décrit l'exotisme et le pittoresque des superbes paysages calédoniens : *« Autrefois chez les broussards »*, *« Pastorale* calédonienne », *« Jean M'Baraï »*.

L'année 1949 va s'achever lorsque Georges Baudoux rend son dernier souffle, laissant derrière lui, comme le soulignera P. O'Reilly *« une œuvre digne d'entrer dans les grands courants de l'histoire littéraire… »*.

En vrai poète à la plume féconde il décrit l'exotisme et le pittoresque des superbes paysages calédoniens

D'après « une Histoire en 100 histoires » aux éditions Bambou. En vente sur commande au 28 63 01

Une institution
qui appartient
à tous les Calédoniens

SIMPLE ET GRATUIT

UN SEUL NUMÉRO POUR JOINDRE LE CONGRÈS

N° Vert **05 20 14**
Appel gratuit

www.cactus.nc - Photo : Eric Aubry

Toute l'actualité et les séances en direct sur
WWW.CONGRES.NC

CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LES COUPS DE CŒUR DE LA SEMAINE

TARZAN
Film d'animation

Au cœur d'une des régions les plus reculées d'Afrique, John Greystoke, ambitieux président de Greystoke Energies, a découvert une étrange météorite qui semble être la source d'une énergie colossale. En essayant de prélever un échantillon, il provoque un cataclysme auquel seul son tout jeune fils, Tarzan, survivra, perdu au milieu de la jungle. Recueilli par Kala, une femelle gorille, Tarzan est devenu un jeune homme fort et agile. Pour la première fois depuis la mort de ses parents, il rencontre des humains, notamment Jane Porter, une jolie jeune fille qui accompagne son père, anthropologue, lors de son exploration. Lorsque Jane et son père repartent, c'est un déchirement pour Tarzan. Écartelé entre la part d'homme qui se réveille en lui et sa famille de la jungle, il choisit de vivre seul. Cinq ans plus tard, William Clayton, à la tête de Greystoke Energies depuis la mort de Greystoke, organise une nouvelle expédition pour retrouver la météorite. Jane l'accompagne... Jane et Tarzan se rapprochent, mais il va leur falloir affronter à la fois Clayton, un homme prêt à tout pour obtenir ce qu'il veut, et les dangers de la jungle.

Disponible en DVD et Blu-Ray

SNIPER ELITE 3

Les générations de consoles passent, et le studio Rebellion poursuit les sorties de la série Sniper Elite. Voici donc le troisième opus sur consoles Next-Gen (et current-gen). Sniper Elite 3 propose un compromis putôt intéressant niveau gameplay. Un mix entre le le premier opus et le second. D'entrée de jeu, nous découvrons que le système de jeu de couloir n'est plus. Terrain ouverts et vaste, les environnements multiplient les opportunités de jeu, grâce à leur construction inspirée d'une part, mais aussi la variété des situations de l'autre.

Libre de ses approches et plus poussé à l'exploration grâce aux missions annexes facultatives, le joueur trouve là un cadre idéal pour déployer les artifices d'un gameplay plein de ressorts.

Sniper Elite 3 parvient à conserver l'infiltration engageante grâce à la variété des situations et le plaisir de tirer avec précision grâce à une multitude de fusils à lunette. Le contenu multijoueur est assez varié (campagne à deux, modes coop et compétitif), petit bémol sur le nombre de cartes multijoueurs. Cependant, ce jeu parvient à mobiliser les joueurs grâce à la limpidité de son concept.

Disponible sur PS4, Xbox One, PS3, Xbox 360

ONE PIECE UNLIMITED WORLD RED

Débutant dans la cité de Transville dont l'étendue s'étirera au fil du jeu, Luffy et ses compagnons devront tenter de déjouer les plans de Red, le « comte rouge », tout en explorant les principaux lieux issus de la série.

S'agissant du manga le plus vendu au monde, One Piece hérite de nouvelles adaptations sur consoles, et les fans peuvent s›en réjouir car celle-ci est de qualité. Toujours signée par le studio Ganbarion, la branche des One Piece Unlimited continue quant à elle de se bonifier avec le temps, et le dernier volet en date améliore encore une fois la formule pour offrir aux inconditionnels de la série une expérience de jeu ébouriffante. Ganbarion a sollicité Eiichiro Oda, le créateur du manga, pour que ce dernier signe la trame narrative et le character design des protagonistes exclusifs au jeu : le mystérieux pirate Red et le raton-laveur Pato.

Disponible sur 3DS, PS3, PS Vita

GREGG ALLMAN – ALL MY FRIENDS : CELEBRATING THE SONG & VOICE OF GREGG ALLMAN

En Janvier 2014, des musiciens de toutes les générations et de tous horizons, du rock, du blues et de la country, se sont réunis pour rendre hommage au chanteur, musicien et songwriter de légende Greg Allman à l'occasion d'un concert exceptionnel. Filmé en haute définition ce DVD (disponible en Blu-ray) qu'accompagne un double CD, restitue en intégralité ce concert événement de quatre heures. Ils couvrent à cette occasion une production discographique qui s'étend sur plus de quatre décennies, prenant tout autant en compte son travail avec le légendaire Allman Brothers Band que sa carrière solo, menée en parallèle.
Avec entre autres : Jackson Browne, Dr. John, John Hiatt, Taj Mahal, Keb' Mo' et des artistes country comme : Trace Adkins, Vince Gill, Zac Brown.... Tous ces artistes livrent des interprétations inédites de ses chansons les plus célèbres.

JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR

Édimbourg 1874. Jack naît le jour le plus froid du monde et son cœur en reste gelé. Le Docteur Madeleine le sauve en remplaçant son cœur défectueux par une horloge mécanique. Il survivra avec ce bricolage magique à condition de respecter 3 lois: premièrement ne pas toucher à ses aiguilles, deuxièmement maîtriser sa colère et surtout ne jamais Ô grand jamais, tomber amoureux.
Sa rencontre avec Miss Acacia, une petite chanteuse de rue, va précipiter la cadence de ses aiguilles. Prêt à tout pour la retrouver, Jack se lance tel un Don Quichotte dans une quête amoureuse qui le mènera des lochs écossais, à Paris jusqu'aux portes de l'Andalousie.
Jack et la mécanique du cœur est une merveilleuse poésie avec une très belle bande originale. Doublé par des grands noms de la musique française comme Olivia Ruiz et Grand Corps Malade.

Disponible en DVD et Blu-Ray

COMPACT MEGASTORE

18, rue d' Austerlitz 98800 Nouméa • Tél. : 24 35 35 • www.compactmegastore.nc • : https://fr-fr.facebook.com/CompactMegastore

Sur grand ou petit écrans

par Ambre Lefeivre

AU CINÉ (du mercredi 2 au mardi 8 juillet)

Coup de cœur - Festival de La Foa

9 mois ferme

★★★★★

Avec une sélection internationale riche et diversifiée, le Festival de La Foa nous gâte cette année. Mon coup de cœur : « 9 mois ferme » une comédie d'Albert Dupontel. Quelle bonne idée de proposer des films hilarants et de mettre le *hola* sur les drames sociétaux qui dominent les sélections des festivals mondiaux.
Ce film est un bijou d'humour, des répliques efficaces et enlevées, des personnages hauts en couleurs, une mise en scène intelligente. Un sans faute pour la 6ème réalisation d'Albert Dupontel.

À l'affiche

Dragons 2

★★★☆☆

Présenté hors compétition au dernier festival de Cannes, ce second volet de « Dragons » est aussi sympathique que le premier. Avec un casting 4 étoiles dont Cate Blanchett et Gerard Butler au doublage, humour, émotion et action sont au rendez- vous. Le film étant un concentré de nouvelles technologies, les séquences de vol et voltiges sont superbes et en 3D, l'impression de voler parmi les nuages et les dragons est encore plus saisissante ! Pour une balade dépaysante et décoiffante, « Dragons 2 » **est à voir.**

À l'affiche

Un amour sans fin

☆☆☆☆☆

Une comédie romantique digne d'une mauvaise imitation de Roméo et Juliette, une guimauve pour adolescents. Aucun cliché ne nous est épargné, de la jeune fille candide au bel éphèbe mystérieux en passant par le père trop protecteur y compris sur l'Amérique contemporaine et bourgeoise. Une histoire d'amour mainte et mainte fois traitée au ciné, qui n'apporte ni originalité, ni profondeur. Pour éviter une overdose de sentiments amoureux dégoulinant de mièvrerie, « Un amour sans fin » **est à ne pas voir.**

À LA TÉLÉ (du vendredi 4 au jeudi 10 juillet) Pour des plateaux-télé éclairés !

Sur NC 1ère, mardi 8 juillet, 20h,

« Pierre Fairbank, un champion comme les autres », reportage du magazine **Itinéraires.**

Pour ce 17ème numéro du *Mag des Identités*, découvrez le parcours d'un champion qui prône son droit à l'indifférence et à la normalité, Pierre Fairbank. Bien connu des Calédoniens, le multiple champion du monde et paralympique de course en fauteuil est plus qu'une figure incontournable du sport mondial, français et local ; un homme au grand cœur, un battant qui fait l'admiration de tous. Entre témoignages de proches et images d'archives, un chemin de vie hors du commun nous est proposé dans ce documentaire.

Sur NCTV, samedi 5 juillet, 18h20,

« Les Indonésiens », parties 1 et 2,
reportages du magazine **Sur les traces du passé.**

Après les Américains ou encore les Arabes de Nouvelle- Calédonie, NCTV propose de redécouvrir une autre communauté qui a participé à la construction de la Nouvelle- Calédonie: celle des Indonésiens. Les premiers « Javanais » débarquent en 1896 sous le gouvernement Feillet. Destinés à aider les colons dans les plantations de café et à la maison, ils travaillent ensuite dans les mines de nickel. Ils En 2010, 518 Indonésiens vivaient en Nouvelle- Calédonie dont 169 employés à l'usine du Nord KNS.

Sur Canal Plus Calédonie, mardi 8 juillet, 21h30,

« Israël/ Palestine : la guerre secrète du Mossad »,
reportage du magazine **Spécial Investigation**.

Le vieux proverbe hébreu, « Qui vient te tuer, lève toi et tue le », est revendiqué par les plus hauts dirigeants israéliens qui en ont fait une politique d'Etat. Après chaque attentat, après les pleurs et le deuil, l'Etat hébreu réplique. Depuis 40 ans, les agents des services secrets israéliens, le Mossad, sont chargés d'éliminer secrètement, ou pas, les ennemis du pays. Des témoignages inédits sur des opérations à haut risque dignes des plus grands films de *James Bond* nous sont racontés.

› VOS RENDEZ-VOUS

EXPOSITIONS

Femmes en question – femmes en danger
Jusqu'au mercredi 4 décembre
L'exposition pose la question de la condition de la femme dans nos sociétés modernes, des conditions de travail différentes de celles des hommes, aux violences conjugales, en passant par les coutumes imposées par certaines cultures aux femmes. *Galerie Lec Lec Tic – Complexe la Promenade – Tél. : 82 56 01*

Brice Poircuitte
Jusqu'au samedi 12 juillet
Un univers et une technique qui sont bien à lui, Brice Poircuitte s'expose à la bibliothèque Bernheim. Un peu fantastique, un peu enfantin, un peu décalé et coloré : un dépaysement entre deux livres, par exemple. *Bibliothèque Bernheim – Tél. : 24 20 90*

Exposition de photographies sous-marines
Jusqu'au vendredi 29 août
Organisée par la Commission audio-visuelle de Nouvelle-Calédonie depuis 2012, cet événement permet de sensibiliser les enfants hospitalisés, le personnel et le public du CHT Magenta à l'imagerie sous-marine.
Hall d'entrée RDC
Service pédiatrie 2ème étage – CHT Magenta

Le merveilleux voyage de LOAKI
Jusqu'au jeudi 31 juillet
C'est l'histoire d'un garçon et de sa rencontre avec les tortues marines : un parcours initiatique adapté d'un conte créé expressément pour l'exposition. Vous en apprendrez plus sur la vie de ces reptiles, de façon ludique et accessible.
Aquarium des Lagons – Tél. :26 27 31

Filipe Tohi
Jusqu'au 19 octobre
Né à Tonga, l'artiste sculpteur présente son travail basé sur la technique du lalava : la création de motifs à partir de cordes tressées pour décorer les intérieurs traditionnels, directement au niveau des structures (poutres de soutien, etc.). Cet art est revisité avec un souffle de modernité apporté par l'artiste grâce à une variété de matériaux ou des motifs plus abstraits ou minimalistes. *Salle Kavitara – Centre culturel Tjibaou Tél. : 41 45 45*

Andemic Art Gallery
Permanent
Au Méridien, l'Andemic Art Gallery est consacré depuis plus d'un an aux œuvres de Jezebruff Kabradinsky et Didi Kabradinsky. L'entrée est libre le lundi, mercredi et jeudi de 16h à 20h, le vendredi et dimanche de 16h à 22h et le samedi de 15h à 17h. Jezebruff Kabradinsky est né Gérard Bridon, et a épousé Ghislaine, dite « Didi ». D'abord musicien puis peintre, il tombe amoureux en 1990 de la Nouvelle-Calédonie et de ses bambous gravés. Il s'inspire de l'art kanak pour développer une nouvelle technique d'estampe et plus tard se dirige vers l'art abstrait. A sa disparition en 2007, sa femme est l'unique héritière de ses techniques.
Le Méridien – Tél. : 82 16 66

THÉÂTRE

Familie Flöz - Hotel Paradiso
Jusqu'au dimanche 13 juillet
Un hôtel de famille est le théâtre de morts étranges et de querelles intestines. Le frère, romantique éperdu, s'oppose à sa sœur pour obtenir la direction de l'hôtel, la femme de chambre vole les clients et le cuisinier ne débite pas que du cochon avec sa cie...
Salle de spectacle – Centre culturel du Mont Dore – Cie Caméléon – Tél. : 92 09 29

ANIMATIONS

Les baleines à bosse
Jusqu'au 31 juillet
Anatomie, morphologie, cycle de vie et reproduction : tout, tout, vous saurez tout sur les baleines à bosse. Une nocturne est prévue le 11 juillet.
Aquarium des lagons – Tél. : 26 27 31

Mois de l'environnement à Païta
Jusqu'au 31 juillet
La réduction des déchets abordée de manière pédagogique, un conte : « Les saisons et le respect de la nature », un exposition sur la faune et la flore de la région de Païta, un film sur l'image sous-marine : le mois de l'environnement sera dense, profitez-en !
Dock socioculturel de Païta – Tél. : 35 44 04

› LE SAVIEZ-VOUS

Une étude de 2012 menée par Gordon Hodson, psychologue à l'Université Brock, Canada, a montré que les enfants qui ont un quotient intellectuel moins élevé que la moyenne sont plus susceptibles d'avoir des préjugés racistes ou homophobes à l'âge adulte. L'explication proposée par le scientifique est leur tendance à être socialement conservateur, ce qui ne leur permet pas d'accepter le changement ou la diversité. Le chercheur a en revanche souligné que le lien de causalité n'était pas réciproque : tous les conservateurs ne sont pas stupides.

› LANGUES KANAK

Découvrez la richesse du jawe à travers quelques expressions.

En jawe, langue parlée à Pouebo, pour désigner l'action de « *tresser* », il existe plusieurs mots - « **pai, phili et tigi** » - qui diffèrent selon le contexte, la manière de tresser et la matière utilisée.
En général « **pai** » est le terme générique employé pour nommer la confection en vannerie de n'importe quelle matière ou accessoire, par exemples :

- **pai bareo** : *tresser les feuilles de pandanus*,
- **pai doon sep** : *tresser les feuilles de cocotier*,
- **pai-keet** : *tresser un sac* (quelle que soit sa matière).

On retrouve aussi « **pai** » dans le nombre 10 : **pai-du** *signifie tresser ou croiser les os des doigts de chaque main pour former 10*.
« **Phili** » signifie « *natter* » comme dans « **Xe phili puun bwan !** » : « *Elle natte ses cheveux !* ». Plus largement, ce terme désigne un tressage qui met en forme plusieurs brins en torsadant ou en tissant plusieurs fibres à la verticale.

© Wedja Camoui.

« **Tigi** » est spécifiquement employé pour la confection d'un filet de pêche ou sa réparation : *il s'agit de tisser, de lier à l'aide d'un nœud*.

On utilise également le mot « **tigi** » pour « *coudre* » un linge ou un tissu.

Pour finir, précisons que « **pai, phili ou tigi** » peuvent être employés dans le même contexte : « **Nyanya xe pai doon sep pa gac, caya xe tigi pwiec, o dii hyaok hnemo xe phili puun bwan !** » : « *Maman confectionne un plat en feuille de cocotier, papa tisse un épervier tandis que la jeune fille tresse ses cheveux !* »

Wedja Camoui,
chargée de mission
hoot ma whaap.

ALK
Académie des Langues Kanak

www.alk.gouv.nc

› APERÇU SUR LE WEB

3 requins au quai de Nouville

Sur le site de Calédosphère, une vidéo sur fond sonore des « *Dents de la mer* » montre deux hommes qui, depuis un bateau au port de Nouville, appâtent des requins avec une carcasse de poisson. Trois « *mordent à l'hameçon* » : des requins gris de récif, entre 1,50 et 2 mètres. La vidéo a déchaîné les internautes qui dénoncent le « sharkfishing », et ses dangers : « *On va bien voir combien de temps va s'écouler avant qu'un d'entre eux ira attaquer un des gamins qui sautent depuis le pont... Pas très loin !!! Et après on va s'indigner, réclamer une chasse aux requins...* ». Remarque justement « Christophe Linden », soutenu par « David Lods » : « *STOP AU SHARK-FISHING !!! C'EST IRRESPONSABLE ET DANGEREUX !!! Faut pas les habituer a etre nourrit par l'homme !! A la réunion il y a eu une recrudescence des attaque du a cette pratique !* ».
http://koodji.com/videos/fishing/1905aedab9bf2477edc068a355bba31a

› Dans le cadre de son développement
Actu.nc recherche
- **Un(e) commercial(e)**
  expérience commercial(e) terrain indispensable
- **Pigiste(s) :** Sport / Culture / économie

Envoyez CV, lettre de motivation et photo à : *ymillin@actu.nc*

Humeur

C'est un simple cri de joie que je voudrais pousser aujourd'hui, au nom de tous les calédoniens. Nous avons un Gouvernement. Nous avons un Gouvernement formé, avec des postes répartis. Oh my my ! Et je lève mon chapeau à l'incroyable effort des indépendantistes qui ont su étouffer, le temps d'une réunion, les querelles intestines qui leur acidifient probablement l'estomac. Et je salue d'une courbette le courage fondamental des loyalistes qui ont su, le temps d'une réunion, imposer leur autorité pour faire cesser ces « jeux de mains jeux de vilains » histoire de ne surtout pas attribuer le secteur de la mine – mais qu'importe, puisque la mine est essentiellement de compétence provinciale. A part pour le très fameux Fonds Nickel, créé par la Délibération n°467 du 18 mars 2009, dont la mise en place est l'un des gros défis des cinq années à venir. Mais bon, Tomtom et Nana se disputaient le camion de pompiers, alors maman l'a mis en haut de l'armoire, et « le problème est réglé ». Avec un peu d'espoir, maman Métropole saura en prendre soin en attendant que Tomtom et Nana se réconcilient ? Ah, non, maman France Métropolitaine est trop occupée à se ridiculiser à l'internationale, ces temps-ci. Telle mère, telle fille. Nos voisins du Pacifique Sud doivent bien se marrer. Et les multinationales du Nickel doivent se frotter les mains : « pas de bras, pas de chocolat », en guise de chocolat, les taxes sur l'exploitation de notre terre, en guise d'absence de bras, le Gouvernement. Un quart des ressources mondiales en nickel, et ce pays demeure inerte. C'est la plus belle femme de la planète avec le cerveau d'une poupée gonflable qui se laisse abuser bien gentiment.
Sur ce, je pars déguster un verre de GHB dans un bar sur pilotis.

La Petite Peste

› INSOLITE

"Epic fail"

Nicholas Wig habite dans le Minnesota et est le « *criminel le plus stupide de la planète* », d'après James Wood, sa victime. Il pleuvait à verse lors du cambriolage de la maison de James Wood par Nicholas Wig, aussi ce dernier a-t-il enlevé ses vêtements pour les laisser sécher dans le salon. Il a volé l'argent liquide, le smartphone et les cartes de crédit qu'il a trouvé dans la maison, et s'est connecté à son compte facebook depuis l'ordinateur du foyer. Sauf que... le cambrioleur n'a pas pensé à fermer sa session, pas plus qu'à récupérer ses vêtements laissés dans le salon ! James Wood a donc pu rentrer en contact avec lui. Le voleur lui propose un échange : il lui rend tous ses biens, en échange il récupère ses vêtements. La police est intervenue avant que l'échange ne puisse être réalisé.

› L'ENIGME

Galettes

Le boulanger doit faire cuire trois galettes de blé, mais il ne peut en placer que deux à la fois dans son fournil. Sachant qu'il faut 3 minutes de cuisson par côté, quel est le temps minimum pour faire cuire les trois galettes ?

Réponse : Le boulanger doit faire cuire trois galettes, comprenant chacune deux faces, que vous appellerons a et b. La manière la plus rapide de cuire les trois galettes est la suivante :
Etape 1 : galette 1 face a, et galette 2 face a
Etape 2 : galette 2 face b, et galette 3 face a
Etape 3 : galette 1 face b, et galette 3 face b
Chaque étape durant 3 minutes, il faudra 9 minutes au boulanger pour cuire les trois galettes.
Remarque : d'autres solutions existent, toujours avec le même nombre d'étapes.

› MARÉES

semaine 27 et 28

4 VENDREDI			ST FLORENT	
	00h02	1,40 m	06h23	0,55 m
	12h12	1,15 m	18h11	0,55 m
5 SAMEDI			ST ANTOINE-MARIE	
◑	00h43	1,35 m	07h10	0,55 m
	13h09	1,15 m	19h03	0,65 m
6 DIMANCHE			STE MARIETTE	
	01h29	1,30 m	08h04	0,55 m
	14h22	1,10 m	20h08	0,70 m
7 LUNDI			ST RAOUL	
	02h22	1,30 m	09h06	0,50 m
	15h43	1,15 m	21h26	0,75 m
8 MARDI			ST THIBAUT	
	03h24	1,25 m	10h10	0,45 m
	16h55	1,25 m	22h43	0,70 m
9 MERCREDI			STE AMANDINE	
	04h28	1,25 m	11h09	0,40 m
	17h54	1,35 m	23h49	0,70 m
10 JEUDI			ST ULRICH	
	05h30	1,30 m	12h02	0,30 m
	18h47	1,45 m		

› LES NUMÉROS UTILES

URGENCES
SAMU – SOS médecins : 15
PC Secours en mer : 16
Police : 17
Police Municipale de Nouméa : 25 23 23
Pompiers : 18

AIDE SOCIALE
Enfance maltraitée : 05 44 44
SOS Violences sexuelles : (Numéro vert) 05 11 11
SOS Ecoute : 05 30 30
SOS Sida : 05 10 10

HOPITAUX
CHT Gaston Bourret/Magenta : 25 66 66
CHS Albert Bousquet : 24 36 36
Koumac : 42 65 00
Poindimié : 42 71 44

CLINIQUES
Baie-des-Citrons : 26 18 66
Magnin : 24 62 00
Anse-Vata : 26 14 22

AMBULANCES
St-Jacques : 25 27 27
Nouméa Ambulance : 25 21 00
Ambulance Croix Bleue : 27 25 82
Ambulance Alizés : 25 33 99
Ambulance Mont-Dore : 24 10 24
Mont-Dore/Plum : 43 41 70
Ambulance de Dumbéa : 46 44 20
Ambulances services (Dumbéa) : 43 16 10
Païta-Tontouta : 35 38 08
La Foa : 44 31 62

MORGUE
Centre funéraire de Nouméa : 43 22 88

AFFAIRES MARITIMES
Météo marine : 36 67 36
Station côtière : 27 32 42

TRANSPORTS
Aéroport de Tontouta : 36 67 18
Taxis de Nouméa : 28 35 12
Taxis sur la brousse : 35 11 25

AUTRES SERVICES
EEC : 05 36 36
Enercal : 05 06 07
Calédonienne des eaux : 41 37 38

› LES GARDES

Week-end du 5 et 6

PHARMACIES
Nouméa, Pharmacie de Rivière Salée,
CC Rivière Salée (4 rue des Arts et Métiers) 43 67 57
Dumbéa - Mont Dore, Pharmacie d'Auteuil,
Dumbéa (28 RT1) 46 47 45

MÉDECINS
Dumbéa - Mont Dore,
TRIQUET Gérard (Koutio) 43 45 82
Nouméa, BEAUFILS Bertrand 41 98 12

VÉTÉRINAIRES Urgences à Nouméa 77 84 00

› LA RECETTE

Curry de thon au lait de coco

Temps de préparation : 20 minutes - Temps de cuisson : 15 minutes

Pour 4 personnes,

- **2 citrons verts**
- **480 g de thon frais**
- **2 gros oignons**
- **2 cuillères à café d'huile d'olive**
- **1 cuillère à soupe de curry**
- **16,5 cl de lait de coco (1 petite boîte)**
- **4 brins de coriandre**
- **sel et poivre**

Presser les citrons. Retirer la peau du thon ainsi que l'arête centrale. Couper la chair en cubes de 2 cm de côté. Les saler et les arroser du jus des citrons verts. Garder. Peler et émincer les oignons. Les faire revenir pendant 5/6 mn à la poêle dans l'huile jusqu'à ce qu'ils commencent à dorer. Saupoudrer de curry. Bien mélanger. Verser le lait de coco. Laisser frémir pendant 2 mn. Egoutter les cubes de thon. Les ajouter dans la poêle. Laisser cuire pendant 8 mn en remuant souvent. Vérifier l'assaisonnement. Laver la coriandre et parsemer le poisson de celle-ci ciselée.

› AU MENU

Semaine du 7 juillet

À la cantine de l'école cette semaine...

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Salade de pommes de terre au fromage	Fromage Edam	Coleslow au fromage blanc	Céleri rémoulade
Sauté de veau marengo	Chili con carne	Poulet rôti primaire / mini sauté de poulet maternelles	Chipolatas
Coquillettes	Riz	Haricots verts	Purée
Fruit de saison	Fruit de saison	Compote de pomme	Crème dessert vanille

Consultez également les menus sur le blog de la restauration française : http://restaurationfrancaisenc.wordpress.com/

› AIR CALÉDONIE

Samedi

Départs de Magenta à destination de :

Lifou :	06h00	09h20	13h10
Maré :	06h40	14h50	
Ouvéa :	09h00	15h30	
Île des Pins :	08h20	16h50	

Arrivées à Magenta en provenance de :

Lifou :	07h50	11h10	15h00
Maré :	08h30	16h40	
Ouvéa :	10h50	17h20	
Île des Pins :	09h50	18h20	

Dimanche

Départs de Magenta à destination de :

Lifou :	10h20	13h10	15h50	17h10
Maré :	09h20	18h10		
Ouvéa :	09h00	15h30		
Île des Pins :	08h20	15h00	17h50	

Arrivées à Magenta en provenance de :

Lifou :	12h10	15h00	17h40	19h00
Maré :	11h10	20h00		
Ouvéa :	10h50	17h20		
Île des Pins :	09h50	16h30	19h20	

Horaires non contractuels et sujets à modification sans préavis ; il est conseillé de vérifier vos horaires 24h avant votre départ.
Point info Aircalédonie : 25 64 54

› VOLS INTERNATIONAUX

Samedi

Arrivée

HEURE	CIE N° VOL	APP	PROV
10h50	ANZ 782/ACI415	A320	AKL
11h20	QFA091/ACI149	B738	SYD
13h05	QFA089/ACI159	B738	BNE
19h10	ACI331	A322	NAN/WLS
20h35	ACI 601	A332	PPT
23h05	ACI801/AFR4021	A332	TYO

Départ

CIE N° VOL	APP	DEST	CONV	HEURE
ACI800/AFR4020	A332	TYO	22h15	01h15
ACI 330	A322	NAN/WLS	06h30	09h00
ANZ 783/ACI416	A320	AKL	09h20	11h50
QFA092/ACI148	B738	SYD	10h00	12h30
QFA090/ACI158	B738	BNE	11h45	14h15
AVN065	ATR72	VLI	17h15	19h15

Dimanche

Arrivée

HEURE	CIE N° VOL	APP	PROV
11h15	QFA091/ACI149	B763	SYD
15h05	ACI 411/ANZ312	A322	AKL
18h35	AVN064	ATR72	VLI
23h05	ACI801/AFR4021	A332	TYO
23h35	ACI 151/QFA363	A322	BNE

Départ

CIE N° VOL	APP	DEST	CONV	HEURE
ACI800/AFR4020	A332	TYO	22h15	01h15
ACI 410/ANZ313	A322	AKL	05h30	08h00
QFA092/ACI 148	B763	SYD	10h00	12h30
ACI 150/QFA364	A322	BNE	14h05	16h35
AVN065	ATR72	VLI	17h15	19h15

Horaires valables jusqu'au 26/06/2014
Infos passagers : 35 11 18 - Serveur vocal des vols : 36 67 18
www.tontouta-aeroport.nc

› BETICO

Samedi	Arrivée	Départ
ARRÊT TECHNIQUE		

Dimanche	Arrivée	Départ
ARRÊT TECHNIQUE		

Informations Betico : 26 01 00

SOCIÉTÉ ÉDITRICE SAS ACTU.NC
SIÈGE SOCIAL
29 avenue du Maréchal Foch
BP 18695 - 98857 Nouméa Cedex
tél : 29 18 08
ISSN en cours

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Yann Milin, tél 77 19 72
ymilin@actu.nc

RÉDACTEUR EN CHEF
Thierry Cador, tél : 85 79 19
tcador@actu.nc

RÉDACTION
Kathleen Rengnet, tél : 29 18 08
redaction@actu.nc
Pym, V.N., Ambre Lefeivre,
Beryl Ziegler, Chloë Ange

DESSINATEUR
Ajna (Nicolas Martin)

MAQUETTISTE :
Matthieu Ducamp
maquette@actu.nc

RÉGIE PUBLICITAIRE
REZO, tél : 28 63 01
commercial@actu.nc

ABONNEMENTS
contact@actu.nc

DIFFUSION : Jet Transport

IMPRESSION : Artypo

« la reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite ».

› SUDOKU

Numéro 41 - Facile

5			8		3			
				7	1			5
	4	1			5	3		8
2	7		4	8		9	5	
	5	6		9	7		8	3
8		2	3			5	4	
3			7	2				
			6		8			2

Numéro 42 - Difficile

2	8		6					
				8			7	3
	7	1	3				8	
	1	7				9		
		5	8	7	3	4		
		6				7	3	
	5				9	3	1	
7	3			2				
					8		4	7

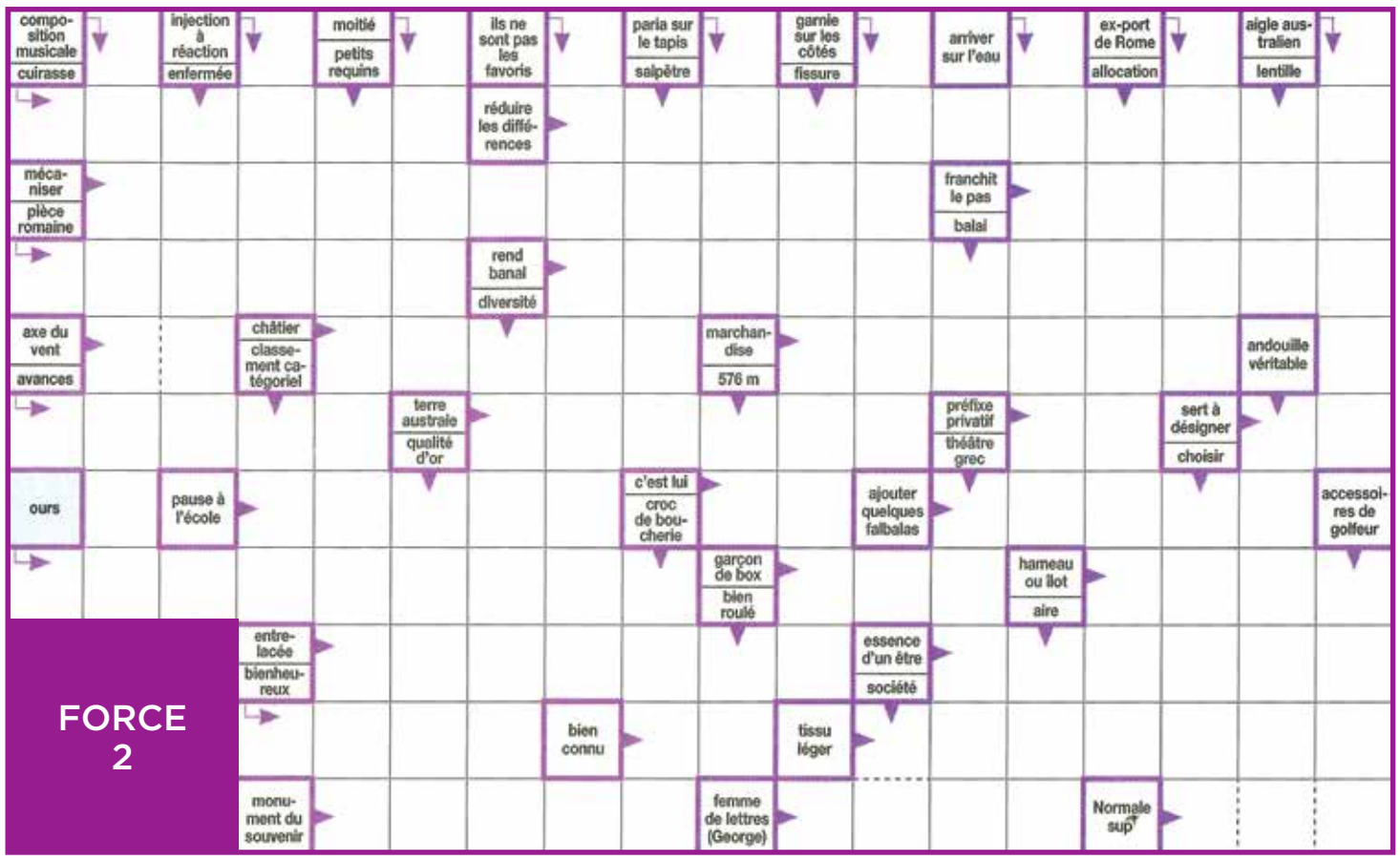

› SOLUTIONS DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Numéro 39

9	5	1	2	7	6	3	8	4
3	4	7	1	9	8	6	2	5
6	8	2	4	5	3	9	7	1
7	6	3	8	4	5	2	1	9
4	1	5	7	2	9	8	6	3
8	2	9	3	6	1	4	5	7
2	7	8	5	3	4	1	9	6
5	3	6	9	1	2	7	4	8
1	9	4	6	8	7	5	3	2

Numéro 40

6	5	2	3	9	7	8	4	1
1	7	3	8	2	4	6	9	5
4	8	9	1	5	6	3	7	2
5	9	6	2	1	3	7	8	4
7	3	4	5	6	8	2	1	9
2	1	8	4	7	9	5	6	3
8	6	1	9	3	5	4	2	7
3	2	7	6	4	1	9	5	8
9	4	5	7	8	2	1	3	5

Force 1

	V		M		F		E		S		E		S		G		O
M	E	D	E	C	I	N	S		P	A	R	C	O	U	R	I	R
	L		T	E	L	E	S	C	O	P	E		U	S	A	I	
J	O	B		R	A		A	L	T	O		C	L		P	I	C
		A	C	E		F	I	E	S	T	A	S		C	P		H
A	G	R	E	A	B	L	E	S		R		G	A	R	A	G	E
	R		N	L		O	S		S	E	C		M	I		A	R
V	E	R	D	I	C	T		C	A		H	A	I		A	G	E
	L		R	E		S	O	L	I	T	A	I	R	E			
D	O	R	E	R	A		L	I	N		P	L	A	T			
	N	U	S		I	D	E	M		H	E		L	E			

JE M'ABONNE !

JE REÇOIS L'HEBDOMADAIRE ACTU.NC CHAQUE SEMAINE
+ UN CADEAU ACTU.NC (dans la limite des stocks disponibles)

1 AN
D'ABONNEMENT
POUR SEULEMENT
11 990F
(AU LIEU DE ~~13 990F~~)

Je choisis mon abonnement + 1 cadeau OFFERT

3 MOIS	6 MOIS	1 AN
(13 numéros) ~~3 690F~~	(26 numéros) ~~7 090F~~	(52 numéros) ~~13 990F~~
☐ 3 500F	☐ 6 490F	☐ 11 990F

Mes coordonnées de livraison

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél. ..... E-mail .....

Contact abonnements : contact@actu.nc - 29 18 08

BULLETIN D'ABONNEMENT Actu.nc

À compléter et à renvoyer à : ACTU - Service abonnements
29 avenue Foch - BP 18 695 - 98 857 Nouméa cedex

Je choisis de régler par :

☐ Chèque (libellé à l'ordre de Actu.nc)

☐ Virement bancaire

SAS ACTU.NC
Établissement teneur du compte : BCI VICTOIRE

Code banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
17499	00010	26310802011	97

☐ Je déclare m'abonner à Actu.nc selon la législation en vigueur.

Date et signature :

☐ Prélèvement automatique

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

Établissement teneur du compte :
.....

Code banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
⌊⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊	⌊⌊

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

N° National d'émetteur
652738
Actu.nc
BP 18 695 - 98 857 Nouméa cedex

ORGANISME CRÉANCIER
Banque Calédonienne d'Investissement
BP K5 - 98 849 Nouméa cedex
Cpte : 17499 00010 2631080211 97

☐ Je déclare m'abonner à Actu.nc selon la législation en vigueur.

Date et signature :

(N'oubliez pas de joindre un RIB)

A compter du ...../...../..... et jusqu'à révocation, j'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements émis par Actu.nc

En cas de litige sur un règlement, vous avez la possibilité de suspendre l'exécution sur simple demande auprès de votre établissement financier, et de régler le différend directement avec Actu.nc

Offres réservées aux habitants de Nouvelle-Calédonie : Province Sud, Province Nord et Îles Loyautés.
L'abonnement comprend la livraison du journal Actu.nc par l'OPT, une fois par semaine.
Actu.nc est disponible en kiosque : pour connaître nos points de vente, rendez-vous sur notre site internet : **www.actu.nc**
Vous recevrez un e-mail de confirmation, votre 1er numéro Actu.nc et votre cadeau lorsque nous aurons reçu votre paiement.

Titre REPAS

www.dae.gouv.nc

La vie chère, c'est l'affaire de tous !

Commandez. Payez la moitié !

PART SALARIALE

PART ENTREPRISE

Payez la moitié ! Déduisez !

Titre REPAS

PARTENAIRES DU TITRE REPAS :

Ticket Restaurant® NOUVELLE-CALÉDONIE

Chèque Déjeuner Calédonien

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Tamtamnc2014